

Travail de fin d'études en sciences agronomiques : S'installer en tant qu'agricultrice en Wallonie : une analyse des capacités dans les fermes d'élevage.

Auteur : Gazon, Judith

Promoteur(s) : Maréchal, Kevin; Collin, Juliane

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master en bioingénieur : sciences agronomiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26117>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

S'INSTALLER EN TANT QU'AGRICULTRICE EN WALLONIE : UNE ANALYSE DES CAPABILITÉS DANS LES FERMES D'ÉLEVAGE

JUDITH GAZON

**TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
MASTER BIOINGÉNIEUR EN SCIENCES AGRONOMIQUES**

ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026

CO-PROMOTEUR·RICES: KEVIN MARÉCHAL (PROMOTEUR) & JULIANE COLLIN (CO-PROMOTRICE)

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique de Gembloux Agro-Bio Tech.

Le présent document n'engage que son auteur.

S'INSTALLER EN TANT QU'AGRICULTRICE EN WALLONIE : UNE ANALYSE DES CAPABILITÉS DANS LES FERMES D'ÉLEVAGE

JUDITH GAZON

**TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
MASTER BIOINGÉNIEUR EN SCIENCES AGRONOMIQUES**

ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026

CO-PROMOTEUR-RICES: KEVIN MARÉCHAL (PROMOTEUR) & JULIANE COLLIN (CO-PROMOTRICE)

Avec le soutien de Crelan, la banque coopérative

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier les neuf agricultrices qui m'ont accordé du temps et partagé leurs vécus. C'est grâce à votre confiance que cette recherche a pu voir le jour. Merci également à toutes ces personnes œuvrant chaque jour pour la reconnaissance des femmes dans le milieu agricole.

Je remercie tout particulièrement Juliane Collin et Monsieur Kevin Maréchal, mes co-promoteur·rices, pour votre bienveillance, votre accompagnement, vos conseils et vos relectures qui m'ont permis de construire petit à petit ce mémoire. Merci Juliane pour ces échanges quotidiens, ta bonne humeur et nos rires partagés. Merci Monsieur Maréchal, de m'avoir fait confiance et de m'avoir donné l'opportunité d'explorer les enjeux du genre dans l'agriculture.

Merci aux doctorant·es du labo LEDR de m'avoir accueilli chaleureusement dans vos bureaux. Nos échanges quotidiens m'ont apporté beaucoup.

Merci à Denise et Jean-Pol, mes grands-parents, pour m'avoir accueilli chez vous, encore une fois, et permis un environnement favorable pour la rédaction de ce mémoire.

Merci à Zéphyre, Adeline, Simon, Yannick, ma maman et ma mamy d'avoir pris de leur temps pour relire minutieusement ce travail et m'avoir donné des retours constructifs.

Merci à Matthieu pour cette entraide mutuelle qui nous a portés vers le haut, tout au long de ce mémoire, mais aussi de nos études.

Merci aux habitant·es du Levain, Pauline, Noé, Doriane, Yanis, Titou, Lucie et Sophie pour votre soutien quotidien, votre bonne humeur et votre folie. Merci également à mes ancien·nes colocs du Levain et ces ami·es rencontré·es dans ces beaux murs de Gembloux pour avoir rendu magiques ces années d'études.

Merci à mes ami·es et ma famille pour votre enthousiasme et votre intérêt pour ce mémoire. Je tiens en particulier à remercier ma maman et mon papa, pour toujours croire en moi et en mes projets.

Finalement, un grand merci à Pierre, pour ce soutien quotidien sans faille, dans les hauts comme dans les bas et de toujours pouvoir compter sur toi.

Résumé

Dans un contexte agricole marqué par le renouvellement des générations, la place des femmes dans l'installation agricole soulève des interrogations. À partir d'un cadre théorique mobilisant les capacités, à travers la domination masculine, cette recherche vise à comprendre comment les ressources disponibles des agricultrices peuvent se transformer en possibilités réelles d'action, sous l'influence de facteurs de conversion. Elle repose sur une démarche qualitative combinant des observations de terrain, des entretiens sous forme de récits de vie et l'utilisation d'un support artistique comme objet intermédiaire. Les résultats montrent que les capacités des agricultrices ne dépendent pas uniquement des ressources matérielles, financières ou légales, mais aussi de facteurs de conversion (i) sociaux (reconnaissance et invisibilité, rapport à la transmission du métier, réseaux et soutiens, places des cédant·es, nouvelles générations et changement de mentalité), (ii) personnels (passion et aspiration au métier, compétences et rapport aux incertitudes) et (iii) environnementaux (gestion de l'administratif et des législations et perception du contexte agricole). La combinaison de ces éléments conduit à deux principaux fonctionnements : l'identité en tant qu'agricultrice et l'organisation du travail. Cette recherche met en évidence que les parcours d'installation des agricultrices sont traversés par des rapports sociaux genrés, au sein desquels la reconnaissance professionnelle et la transmission des compétences jouent un rôle déterminant. Ces dynamiques peuvent être reliées aux notions de care et de socialisation genrée. Elle souligne également l'intérêt d'une approche agroécologique fondée sur la cocréation des savoirs et la visibilité des vécus des actrices via l'art-based science.

Abstract

In an agricultural context marked by generational renewal, a decrease in the number of farms and difficulties of access to land, the place of women in establishing agricultural activities raises new questions. From a theoretical framework mobilizing the capability approach, through male domination, this research aims to understand how the women farmers' resources availability can be turned into real possibilities for action influenced by several conversion factors. It is based on a qualitative approach combining field observations, interviews in the form of real-life stories and the use of an artistic medium as an intermediate object. Results show that women farmers' capabilities do not solely rely on material, financial or legal resources, but also on (i) social conversion factors (recognition or invisibility, relationship to professional transmission, networks and support, roles of transferors, new generations and mindset change), (ii) personal factors (passion and professional aspirations, skills and relationship to uncertainty) and (iii)

environmental factors (administrative and legislative management and agricultural context perception). The combination of those elements leads to two critical parameters: woman farmer's identity and work organization. This research reveals that women farmer's installation process is marked by gendered social relationship, within which professional recognition and skills transmission play a determining role. Those dynamics can be linked to care and gendered socialization concepts. It also highlights the value of an agroecological approach based on knowledge co-creation and the real-life experience visibility of the field female actor through art-based science.

Table des matières

I.	Introduction	1
II.	Contextualisation	3
1.	L'Union européenne et l'après-guerre	3
2.	Déclin du nombre de fermes et défis du renouvellement des générations.....	4
3.	Agroécologie	5
4.	Inégalités de genre dans le milieu agricole	5
4.1.	Histoire des statuts et invisibilisation	6
4.2.	Données actuelles du secteur	6
4.3.	Installation des femmes dans le milieu agricole	7
III.	Définition des concepts et problématisation	9
1.	Définition des concepts	9
1.1.	Le genre	9
1.2.	Care.....	10
1.3.	Domination masculine	11
1.4.	Capabilité.....	12
2.	Problématisation	13
IV.	Matériel et méthodes	15
1.	Phase exploratoire.....	15
1.1.	Terrains exploratoires.....	16
1.2.	Recherches bibliographiques et construction du cadre d'analyse.....	17
2.	Récolte de données qualitatives	17
2.1.	Événements	18
2.2.	Entretiens	18
2.2.1.	Choix du profil	18
2.2.2.	Échantillonnage et présentation du profil des agricultrices	19
2.2.3.	Guide d'entretien.....	25
2.2.3.1.	Parcours d'installation – Récit de vie	25
2.2.3.2.	Prisme de genre	26
3.	Analyse des données	26
3.1.	Analyse thématique	26
3.2.	Classement en fonction du cadre d'analyse.....	27
V.	Résultats	28
1.	Ressources.....	28

1.1.	Structures d'accompagnement	29
1.2.	Ressources financières	29
1.3.	Ressources légales	29
2.	Facteurs de conversion.....	30
2.1.	Facteurs de conversion personnels	30
2.1.1.	Passion et aspiration au métier	30
2.1.2.	Compétences.....	31
2.1.3.	Rapport aux incertitudes.....	32
2.2.	Facteurs de conversion environnementaux.....	33
2.2.1.	Gestion de l'administratif et des législations.....	33
2.2.2.	Perception du contexte agricole	34
2.3.	Facteurs de conversion sociaux.....	36
2.3.1.	Reconnaissance et invisibilité.....	36
2.3.2.	Rapport à la transmission du métier	38
2.3.3.	Réseaux et soutiens.....	40
2.3.4.	Places des cédant·es	40
2.3.5.	Nouvelles générations et changement de mentalité	41
3.	Fonctionnements.....	44
3.1.	Identité d'agricultrice	45
3.2.	Organisation du travail	46
3.2.1.	Division des tâches	46
3.2.2.	Diversification	46
3.2.3.	Charge mentale et de travail	47
3.2.4.	Équilibre vie privée – vie professionnelle	47
3.2.5.	Collectif	47
4.	Conclusion	48
VI.	Discussion.....	49
1.	Les résultats sous un prisme de genre	49
2.	L'art-based science comme réponse à ce manque de visibilité ?	52
VII.	Réflexivités et limites du travail	54
VIII.	Contribution personnelle de l'étudiante	55
IX.	Conclusion	56
X.	Bibliographie	58
XI.	Annexes	62

Tables des figures

Figure 1 - Les capacités (Bonvin et Farvaque, 2008, pg.49).....	12
Figure 2 - Carte de représentation des agricultrices interrogées en Wallonie	19
Figure 3 - Ligne du temps du parcours professionnel	20
Figure 4 - Analyse par les capacités (Bonvin et Farvaque, 2008; Sen, 1999)	27
Figure 5 - Ressources	28
Figure 6 - Facteurs de conversion	30
Figure 7 - Fonctionnements	44

Tables des tableaux

Tableau 1 - Evénements	16
Tableau 2 - Profils des agricultrices	24

Tables des annexes

Annexe 1 - Guide d'entretien	62
------------------------------------	----

Listes des acronymes et abréviations

BBB : Blanc Bleu Belge

BD : Bande Dessinée

CF : Cadre familial

GAL : Groupe d'Action Locale

HCF : Hors cadre familial

IMA : Issu du milieu agricole

FAO : Food Agriculture Organisation

FUGEA: Fédération Unie de Groupement d'Éleveurs et d'Agriculteurs

FWA : Fédération Wallonne de l'Agriculture

GT : Groupe de Travail

NIMA : Non-issu du milieu agricole

PAC : Politique Agricole Commune

SAU : Surface Agricole Utilisée

SPW : Services Publics de Wallonie

UE : Union Européenne

UAW : Union des Agricultrices Wallonnes

Avant-propos

Ce mémoire est rédigé en utilisant l'écriture inclusive, conformément au « Guide du bon usage du genre dans votre communication » (Van Hemerlryck et al., 2019). En effet, ce mémoire abordant les questions de genre et visant à renforcer la visibilité des femmes dans le milieu agricole, l'utilisation de l'écriture inclusive s'avère donc incontournable.

I. Introduction

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture wallonne a connu des changements économiques, sociaux et politiques qui ont contribué à redéfinir le système de production alimentaire (Mazoyer et al., 2002; Schuh, 2022; Giuliani et al., 2025). Aujourd'hui, ce monde agricole est confronté à plusieurs défis majeurs, parmi lesquels le renouvellement des générations occupe une place centrale (EU CAP Network, 2025; European Commission, 2025a) (EU CAP Network, 2025; European Commission, 2025a). La diminution du nombre de fermes, accompagnée de l'agrandissement continu des exploitations, le vieillissement de la population agricole ainsi que les difficultés d'accès à la terre rendent l'installation particulièrement complexe pour les jeunes porteur·reuses de projet (Eurostat, 2020a; European Commission, 2025a; Giuliani et al., 2025; SPW, 2025a).

Dans ce contexte en tension, une question se pose : Quelle place occupent les femmes dans ce renouvellement des générations ? Longtemps invisibilisées, il a fallu attendre 1961 pour voir apparaître le terme « agricultrice » dans le *Petit Larousse* (Ayrat, 2021; Simon, 2026). C'est également depuis le début des années 2000 que les agricultrices ont pu bénéficier d'un statut et ne pas être considérées comme *sans profession* (Villez et al., 2016; Ayrat, 2021; Buraud et al., 2023). Si ces évolutions peuvent laisser penser à une égalité des genres désormais acquise dans le monde agricole, les recherches viennent nuancer ce constat (Buraud et al., 2023; Tourtelier et al., 2023; SPW, 2025b; Henrotte et al., 2026). En Wallonie, la proportion de femmes cheffes d'exploitation est de 16% et plusieurs recherches montrent que le secteur demeure structuré par des inégalités de genre (Buraud et al., 2023; Tourtelier et al., 2023; SPW, 2025b; Henrotte et al., 2026).

Ce mémoire s'inscrit dans cette réflexion en interrogeant la place des femmes dans le renouvellement des générations agricoles et dans l'accès au métier d'agricultrice. Il mobilise pour cela les notions de *genre*, de *care*, de *domination masculine* et de *capabilités* afin de comprendre comment se construisent les parcours d'installation des agricultrices wallonnes (Bourdieu, 1990; Sen, 1999; Tronto, 2008; Clair, 2023). L'enjeu est de dépasser une lecture centrée uniquement sur les ressources matérielles pour analyser les conditions sociales, personnelles et environnementales qui favorisent ou limitent l'installation (Sen, 1999; Bonvin et Farvaque, 2008).

Dans cette perspective, ce travail vise également à contribuer à une meilleure visibilité des agricultrices. En s'inscrivant dans le prolongement de recherches menées par des étudiantes (Ayrat, 2021; Christiaens, 2024; Henrotte, 2024; Denolf, 2025; Henrotte et al., 2026) et des organismes (Villegz et al., 2016; Buraud et al., 2023), il cherche à participer à la mise en lumière des expériences quotidiennes vécues par les agricultrices. À travers une démarche de recherche utilisant un support artistique, ce mémoire tente d'apporter sa contribution à la compréhension des réalités du milieu agricole (Gary Knowles et al., 2008; Chaussebourg et al., 2026). Il adopte ainsi une approche agroécologique, fondée sur les principes de cocréation de savoirs et des valeurs sociales et humaines, en vue de promouvoir l'égalité des genres (Barrios et al., 2020).

L'objectif est donc de répondre à la question suivante : *Comment les capacités, à travers la notion de domination masculine, permettent de comprendre la structuration des parcours d'installation des agricultrices wallonnes ?*

Afin de répondre à cette question, ce travail s'organise en plusieurs chapitres. Le premier chapitre propose une contextualisation de l'agriculture wallonne, en se focalisant sur les enjeux liés au renouvellement des générations, des inégalités de genre ainsi qu'à la place des femmes dans l'installation. Le deuxième chapitre présente les concepts mobilisés qui permettent de former la problématique de recherche. Le troisième chapitre expose la méthodologie utilisée pour effectuer cette recherche. Le quatrième chapitre présente les résultats obtenus à la suite de l'analyse. Enfin, une discussion des résultats précède une réflexion sur la recherche et ses limites avant de déboucher sur une conclusion générale.

II. Contextualisation

Dans un premier temps, il présente le contexte agricole de l'après-guerre. Il aborde dans un deuxième temps le déclin des fermes européennes et wallonnes, ainsi que l'agroécologie comme piste de solution. Dans un dernier temps, il met en exergue les inégalités de genre dans le secteur agricole.

1. L'Union européenne et l'après-guerre

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a dû reconstruire des structures de production afin de retrouver une sécurité alimentaire (European Commission, 2025b). Pour répondre à ces enjeux, la Politique Agricole Commune (PAC) fut alors créée en 1962, peu après la création de l'Union Européenne (UE) (European Commission, 2025b). La réorganisation de l'agriculture est alors devenue une priorité pour les Etats membres (Giuliani and Baron, 2025).

Ces transformations s'accompagnent d'un mouvement plus large d'industrialisation de l'agriculture caractérisé par la mécanisation, la généralisation des intrants de synthèse, la spécialisation des systèmes de production et une insertion croissante de l'agriculture dans des logiques marchandes (Schuh, 2022; European Commission, 2025b; Giuliani et al., 2025). Le modèle agricole, fondé sur le système de polyculture-élevage, l'autonomie et l'autoconsommation, laisse place à des systèmes davantage orientés vers la production de rente, la recherche de rendements et la dépendance aux marchés (Azima et al., 2022; Schuh, 2022; Giuliani et al., 2025). Cette tendance résulte notamment de l'application d'une lecture économique centrée sur l'efficacité aux questions agricoles (Maréchal et al., 2012). Par conséquent, cette évolution a accru la sensibilité des fermes aux fluctuations du marché, à la volatilité des prix et aux pressions de la compétitivité économique (Thorsøe et al., 2020; Giuliani et al., 2025).

Parallèlement, les ménages agricoles se sont réorganisés (Lagrange, 1983; Azima et al., 2022). Alors que le travail agricole était auparavant fréquemment effectué en couple et reposait sur une collaboration des conjoint·es, la mécanisation a progressivement orienté les hommes vers les travaux liés aux machines, tandis que les femmes ont été reléguées vers des activités domestique et de soin (Lagrange, 1983; Azima et al., 2022). Ces activités réalisées par les femmes sont liées au concept du *care* (traduit par soin en français) qui sera développé dans la partie définition des concepts (Buraud et al., 2023; Tourtelier et al., 2023; Henrotte et al., 2026). Cette évolution s'est traduite par une relégation à un rôle de femmes au foyer ou d'employées en dehors de la ferme (Lagrange, 1983; Barthez, 2005; Azima et al., 2022).

2. Déclin du nombre de fermes et défis du renouvellement des générations

Ces mutations économiques, sociales et politiques du XX^e siècle ne seront pas sans conséquences pour les secteurs agricoles wallons et européens qui seront profondément transformés (Schuh, 2022; Giuliani et al., 2025). Ces transformations se matérialisent notamment par une disparition progressive de nombreuses petites exploitations au profit d'un nombre réduit de fermes de plus grande taille (Mazoyer et al., 2002; Schuh, 2022; Giuliani et al., 2025). Les raisons de ce déclin sont principalement causées par facteurs structurels, économiques et sociaux (Mazoyer et al., 2002; Schuh, 2022).

Les facteurs structurels et économiques s'inscrivent dans les modifications agricoles initiées depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans ce contexte, les mécanismes économiques et institutionnels favorisent davantage les fermes capables de s'agrandir, de se moderniser et de rester compétitives sur les marchés (Mazoyer et al., 2002; Thorsøe et al., 2020; Schuh, 2022; Giuliani et al., 2025). Les données statistiques permettent d'illustrer cette tendance. En 2020, l'UE comprenait un peu plus de 9 millions de fermes, dont 88% étaient des fermes familiales (Eurostat, 2020a). Entre 2005 et 2020, le nombre de fermes dans l'UE a diminué de 37%, soit 5,3 millions de fermes dans l'ensemble des Etats membres (Eurostat, 2020b). Cependant, durant cette période, la surface agricole de l'UE reste pratiquement inchangée (Eurostat, 2020b). De plus, la même dynamique se retrouve à l'échelle de la Wallonie. Selon le Service Public de Wallonie (SPW) (2025a), une diminution de 15% du nombre de fermes est constatée depuis 2010. Les structures de production s'agrandissent vers de plus grandes exploitations (SPW, 2025c).

Au-delà des dimensions économiques et structurelles, les facteurs sociaux contribuent également à ce déclin. L'un des enjeux majeurs concerne le vieillissement de la population agricole, avec en 2024 une part de 21% des chef·fes d'exploitation âgé·es de moins de 41 ans (SPW, 2025a). Cette proportion est relativement faible par rapport aux besoins de renouvellement. Par conséquent, le SPW signale que 37% des exploitant·es âgé·es de 50 ans ou plus ne disposent d'aucun·e successeur·se potentiel·le (SPW, 2025a). En outre, le défi du renouvellement des générations s'inscrit dans un contexte agricole particulièrement complexe. En effet, les jeunes agriculteur·rices rencontrent plusieurs difficultés lors de leur installation telles que des difficultés d'accès à la terre, la pression foncière et au crédit (European Commission, 2025a). Il ne s'agit pas seulement de remplacer numériquement les agriculteur·rices qui partent à la retraite, mais de permettre l'installation de nouvelles générations dans des conditions soutenables, ce qui implique d'identifier les barrières spécifiques à la reprise et à l'installation.

3. Agroécologie

L'agroécologie vise à intégrer parallèlement des principes écologiques, sociaux et économiques afin de repenser les modes de production et de gestion des ressources (Gliessman, 2016; Méndez et al., 2018). Face aux limites du modèle agricole actuel, l'agroécologie apparaît comme une voie de transition susceptible de répondre simultanément aux enjeux de durabilité, d'autonomie et d'équité (Gliessman, 2016; Barrios et al., 2020).

Parmi les 10 principes centraux déterminés par la FAO (Barrios et al., 2020), la cocréation et partage des savoirs occupent une place importante. En effet, l'agroécologie ne se limite pas à l'adoption de nouvelles pratiques techniques, elle implique une transformation sociotechnique mobilisant la co-construction des savoirs entre les différent·es acteur·rices, ainsi qu'un apprentissage collectif et réflexif (Barrios et al., 2020). Ce mémoire s'intègre dans cette approche.

Un autre principe de l'agroécologie est celui des valeurs sociales et humaines, incluant la dignité, l'équité, l'inclusion et la justice (Barrios et al., 2020). Ce principe implique une égalité des genres, permettant de questionner les rapports sociaux qui structurent l'accès à la terre, au travail, au pouvoir et à la légitimité (Barrios et al., 2020; Romero-Niño et al., 2020).

L'agroécologie est donc mobilisée comme un cadre permettant de penser simultanément la durabilité des systèmes agricoles et les conditions sociales de leur transformation (Barrios et al., 2020; Gliessman, 2016; Méndez et al., 2018; Romero-Niño et Álvarez Vispo, 2020). Cependant, la possibilité d'une transition dépend également des rapports sociaux qui structurent l'agriculture (Romero-Niño et al., 2020). Le manque de considérations pour ces inégalités peut amener à ne pas considérer la partie immergée de l'iceberg du système alimentaire, telles que le travail des femmes qui restent invisibles (Romero-Niño et al., 2020). Afin de favoriser cette transition agroécologique, il est primordial d'interroger ces inégalités de genre dans l'agriculture (Barrios et al., 2020; Gliessman, 2016; Romero-Niño et Álvarez Vispo, 2020).

4. Inégalités de genre dans le milieu agricole

Au sein de ce contexte en tension, la place des femmes dans l'agriculture apparaît à la fois comme un enjeu et un révélateur des normes de genre qui traversent le milieu agricole. Ce chapitre aborde d'abord l'histoire des statuts des agricultrices, et ensuite présente les données actuelles sur le genre du secteur en Wallonie afin de saisir l'importance de cet enjeu. Enfin, la dernière partie porte sur l'installation des agricultrices.

4.1. Histoire des statuts et invisibilisation

Depuis toujours, les femmes ont été actives dans le monde agricole (Barthez, 2005). Cependant, leur contribution à la production marchande, lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre familial, demeure souvent invisible (Barthez, 2005). Pendant des centaines d'années, les femmes ont été invisibilisées malgré leur rôle crucial au sein des fermes (Tourtelier et al., 2023). Durant longtemps, les femmes n'ont pas bénéficié d'un véritable statut juridique en tant qu'agricultrices. D'abord assujetties à leur père, ensuite à leur mari par le Code Napoléon (Barthez, 2005; Ayrat, 2021), elles ont finalement obtenu un premier statut légal au début des années 2000 (Villez et al., 2016). Ce premier statut, qualifié de *conjoint·e aidant·e* a été obligatoire à partir de juillet 2005 (INASTI, 2022). Pour les femmes du monde agricole, l'émergence de ce statut a favorisé une reconnaissance sociale, des droits sociaux ainsi qu'une visibilité de leur travail (Villez et al., 2016).

Depuis 2007, un nouveau droit, la cotitularité, a été introduit afin de compléter le statut de *conjoint·e aidant·e*. La cotitularité permet au conjoint·e aidant·e d'être considéré·e comme gestionnaire d'exploitation de la même façon que le·la chef·fe d'exploitation, mais n'entraîne pas les droits de propriété (Du Faux et al., 2015; Villez et al., 2016). Ainsi, elle engendre uniquement des droits administratifs (Villez et al., 2016). Malgré ces évolutions juridiques, les agricultrices indiquent sur le terrain que ce statut ne fournit pas des droits suffisants tout en amenant certaines contraintes, telles que de devoir verser une seconde cotisation sociale sans revenus additionnels (Villez et al., 2016; Denolf, 2025).

4.2. Données actuelles du secteur

Même si aujourd'hui les femmes ont formellement accès au statut de cheffe d'exploitation, les données de 2023 du SPW (2025b) confirment que ces évolutions juridiques n'ont pas encore produit une égalité de fait dans la structure du secteur.

En effet, les femmes constituent 29% de la main-d'œuvre agricole, dont la moitié est sous le statut de conjointe aidante (SPW, 2025b). Ce statut concerne principalement des femmes, représentant 80% des agriculteur·rices qui en bénéficient (Buraud et al., 2023). En ce qui concerne les cheffes d'exploitation, 16% étaient des femmes en 2023 (SPW, 2025b). Depuis 1990, il y eu peu de variations dans cette proportion, où seulement 17% des fermes étaient gérées par des femmes (SPW, 2022). Également, par rapport aux hommes, les femmes cheffes d'exploitation ont tendance à être plus âgées. De plus, les fermes dirigées par des cheffes d'exploitation sont globalement plus petites que celles des hommes. En 2020, la moyenne de la SAU était de 42,6 ha

pour les femmes par rapport à 60,5 ha pour les hommes (SPW, 2025b). Les femmes ont aussi une plus grande présence en agriculture biologique, assurant la gestion de 22% de la SAU en agriculture biologique (SPW, 2022). Quant au niveau de formation des chef-fes d'exploitation, le niveau de formation des hommes est plus élevé que les femmes (SPW, 2025b). La proportion de femmes ne disposant que d'une formation pratique est globalement plus élevée (SPW, 2025b).

Au-delà de ces différences factuelles, il y a des inégalités qui ne sont pas représentées par ces statistiques. En effet, le secteur reste également marqué par un idéal professionnel largement associé à une figure masculine de l'agriculteur (Buraud et al., 2023). Cette norme implicite rend plus difficile la reconnaissance des agricultrices par leurs pairs. L'absence d'un véritable imaginaire collectif valorisant la figure de l'agricultrice constitue ainsi un frein symbolique important à leur installation et à leur visibilité (Shortall et al., 2022; Buraud et al., 2023). Par ailleurs, l'agriculture est aussi caractérisée comme un métier de couple, ce qui peut rendre difficile, pour les femmes, l'établissement d'une *identité professionnelle individuelle* (Rieu, 2004, pg. 116) au sein d'un modèle agricole fondé sur la famille et le couple (Rieu, 2004).

4.3. Installation des femmes dans le milieu agricole

Les données wallonnes sur les installations offrent un premier éclairage sur les installations des agricultrices. Le rapport « Genre en agriculture » du SPW (2022) indique que l'âge le plus représenté pour l'installation des femmes est 33 ans. Pour les hommes, l'âge d'installation se concentre 10 ans plus tôt. Les installations des femmes âgées de plus de 50 ans correspondent à plus d'un quart de celles-ci et sont souvent causées par la cessation d'activité de leur conjoint.

De plus, les femmes pourraient avoir tendance à se diriger vers des systèmes de petite taille, des pratiques durables, de la diversification, des activités para-agricole ou des systèmes demandant moins de mécanisation (SPW, 2022; Buraud et al., 2023; Henrotte et al., 2026).

Ces résultats font écho à divers travaux européens. En effet, Tourtelier et al. (2023) a constaté que les femmes pourraient être plus incitées à se tourner vers des systèmes agricoles plus petits et alternatifs à l'agriculture conventionnelle pour laquelle il pourrait exister une difficulté d'entrée pour les femmes. Elles expliquent que cela pourrait être causé par des ressources initiales inférieures à celles de leurs homologues masculins, une plus grande difficulté d'intégration dans ce secteur et les petits projets nécessitant moins de capital de départ. Également, ces fermes dirigées par des femmes ne sont souvent pas perçues comme étant des *fermes authentiques* et différente des *vraies* fermes tenues par des hommes (Sutherland et al., 2023).

Cependant, ces installations peuvent être influencées par le profil et l'origine sociale des repreneuses. Sutherland et al. (2023) ont identifié 5 groupes de femmes qui deviennent agricultrices. Ces groupes sont organisés avec, comme indicateur, le mariage ainsi que si la personne a grandi ou non dans le milieu agricole :

- *Traditionalistes* : Femmes ayant grandi dans le milieu agricole et accédant à l'agriculture via le mariage ;
- *Héritières* : Femmes ayant grandi dans le milieu agricole et qui ont hérité ou envisagent d'hériter les terres familiales ;
- *Nouvelle génération* : Femmes ayant grandi dans le milieu agricole et qui établissent une nouvelle entreprise agricole ;
- *Epouses d'agriculteur·rices* : Femmes ne venant pas du milieu agricole et qui y entrent par le biais du mariage ;
- *Nouvelles entrantes* : Nouvelles personnes qui intègrent le secteur agricole.

Ces différents profils possèdent des capitaux culturels, sociaux et économiques différents.

Concernant la transmission, l'étude de Daniele et al. (2026) montre qu'en Pologne et en Italie, les filles sont moins fréquemment identifiées comme repreneuses prioritaires que les fils, même lorsqu'elles manifestent un intérêt réel pour la reprise de l'exploitation. Cette reproduction sociale, qui est nommée *cycles de succession patriarcale* par Sutherland et al. (2023), génère des disparités entre les trajectoires des filles et celles des garçons (Rieu, 2004).

Outre ces aspects de patrimoine familial, il a été montré en France que l'attitude des institutions bancaires rend aussi l'accès à la propriété pour les femmes agricultrices plus complexe. En effet, dans le cadre d'un projet similaire, les agricultrices obtiennent généralement des prêts bancaires plus difficilement et de moindre envergure que leurs homologues masculins (DeMathieu, 2020, cité par Buraud et al., 2023; FADEAR, 2020).

III. Définition des concepts et problématisation

L'agriculture européenne a connu, depuis la Seconde Guerre mondiale, une transformation de son système de production alimentaire (Mazoyer et al., 2002; Schuh, 2022; Giuliani et al., 2025). Par conséquent, ce secteur fait actuellement face à des enjeux majeurs, tels que le renouvellement des générations, plaçant l'installation agricole au centre des préoccupations (European Commission, 2025a; SPW, 2025a).

L'installation agricole s'inscrit dans un ensemble de rapports sociaux et économiques qui conditionnent les opportunités d'accès au métier. La littérature montre que l'agriculture demeure l'un des milieux professionnels où la division genrée du travail et les normes patriarcales restent particulièrement fortes, en particulier en matière de transmission et de répartition du pouvoir décisionnel (Sutherland et al., 2023; Daniele et al., 2026). Cependant, la question du genre en agriculture reste peu étudiée en Wallonie et est pratiquement absente des thématiques de recherche traitant de l'installation agricole.

Afin de mieux comprendre ces enjeux, l'analyse de certains concepts permet d'appréhender les dynamiques mises en œuvre.

1. Définition des concepts

Ce chapitre mobilise 4 notions à des niveaux différents de l'analyse. Le genre constitue le concept central de ce mémoire. En effet, il interroge les constructions sociales entre les femmes et les hommes dans le milieu agricole. La notion du *care* offre une grille de lecture afin de saisir comment ces normes de genres sont mises en exergues par notamment la division genrée du travail. La domination masculine, quant à elle, permet de comprendre comment ces normes de genres persistent par les rapports de pouvoir qui structurent notre société et donc le milieu agricole. Enfin, la capacité est le cadre théorique principal de cette recherche, analysant les possibilités d'actions réelles des femmes.

1.1. Le genre

La question du genre étant centrale dans ce mémoire, il est donc primordial de développer la signification de cette notion. En effet, le concept de genre permet de dépasser une perspective naturalisée des différences entre femmes et hommes (Shields, 2008; Clair, 2023). Dans cette vision, le genre ne désigne pas des différences biologiques entre les femmes et les

hommes, mais un ensemble de normes sociales et de rapports sociaux qui organisent la distinction entre masculin et féminin (Butler, 2004; Shields, 2008; Clair, 2023)¹.

Dans ce mémoire, l'usage du concept du genre se limite au paradigme binaire femme/homme. Ce choix méthodologique ne signifie pas que les identités de genre se réduisent à cette binarité (Butler, 2004).

L'apport de l'intersectionnalité est essentiel pour éviter de considérer l'expérience des femmes comme homogène (Crenshaw, 2021). Selon Crenshaw (2021), les rapports de race et de genre ne s'additionnent pas simplement, mais se croisent pour produire des expériences spécifiques, souvent invisibilisées par des approches trop générales. Il est important que le genre soit pensé avec d'autres rapports sociaux, tels que la classe, l'âge ou le statut social, pour comprendre la diversité des positions et des expériences (Shields, 2008).

1.2. Care

Comme mentionné dans la contextualisation, le concept de *care* permet une approche qui fournit des éléments explicatifs dans la division genrée du travail agricole.

La notion de *care* est définie par Fisher et Tronto (1990) comme « *une activité propre à l'espèce humaine qui englobe tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre « monde » afin de pouvoir y vivre le mieux possible. Ce monde comprend notre corps, notre être et notre environnement, que nous cherchons tous à entrelacer dans un réseau complexe et vital.* » (Fisher et Tronto, 1990, pg. 40). Elles ajoutent à leur définition une dimension genrée en spécifiant que certaines personnes (les femmes plutôt que les hommes) ou activités (le soin plutôt que la construction) soient plus aptes à apporter du *care*.

Dans les familles agricoles, les hommes réalisent souvent les tâches liées à des travaux agricoles mécanisés tandis que les femmes prennent en charge le soin aux animaux, l'administratif, les tâches domestiques et les activités de diversification. Ces activités réalisées par les femmes sont donc étroitement associées au *care* (Buraud et al., 2023; Tourtelier et al., 2023; Henrotte et al., 2026).

Dès l'enfance, ces schémas genrés se forment : les garçons sont socialisés vers des tâches techniques, telles que la conduite du tracteur, tandis que les filles apprennent des tâches liées au

¹ Pour un approfondissement du concept, se référer aux ouvrages « Sociologie du genre » (Clair, 2023) ainsi que « Undoing Gender » (Butler, 2004)

care, tel que prendre soin de la maison et des animaux. Ceci constitue donc une socialisation différenciée selon le genre des enfants (Tourtelier et al., 2023; Henrotte et al., 2026).

1.3. Domination masculine

Le concept de domination masculine nous permet d'éclairer les inégalités de genre présentes dans le secteur agricole. Dans son ouvrage « *La domination masculine* », Bourdieu (1998) analyse les mécanismes de la domination à travers un cadre d'analyse selon lequel les groupes dominés se voient imposer les valeurs des groupes dominants, et finissent par les intégrer, devenant ainsi acteurs de leur propre domination (Fournier, 2008). L'inégalité entre les hommes et les femmes, souvent perçue comme une « évidence naturelle », résulte en réalité d'un processus de socialisation différenciée (Bourdieu, 1998; Fournier, 2008; Bessière, 2022).

Afin d'expliquer cette domination, Bourdieu développe les concepts d'habitus et de violence symbolique en mobilisant comme matériaux d'analyse la société paysanne kabyle ainsi que l'ouvrage « *La Promenade au phare* » de Virginia Woolf (Bourdieu, 1998; Bessière, 2022).

L'*habitus* est défini par Bessière comme « *la capacité des individus à s'orienter dans le monde social, à adopter inconsciemment des conduites adaptées aux conditions objectives sans obéir explicitement à une règle* » (Bessière, 2022, pg. 1). Chacun·e intègre donc un habitus façonné par les rapports de domination (Fournier, 2008). C'est à travers cet habitus que la violence symbolique s'exerce.

Cette *violence symbolique* est décrite comme une "*violence douce, insensible, invisible pour ses victimes même*" (Bourdieu, 1998, pg. 13). Bourdieu analyse la domination masculine comme une forme de violence symbolique.

Même si cet ouvrage a permis de mettre en lumière les études sur le genre, il demeure l'objet de nombreuses controverses (Lagrange, 2015), ayant suscité des critiques de plusieurs expert·es en études féministes (Bessière, 2022). En effet, la notion de violence symbolique omet les violences physiques et économiques subies par les femmes (Bessière, 2022). De plus, Bourdieu n'intègre pas les travaux fondamentaux d'autrices issues des études féministes et ne considère pas l'approche intersectionnelle dans son analyse (Lagrange, 2015; Bessière, 2022).

Il est important de souligner que ce mémoire se concentre principalement sur la domination masculine et ne prétend pas traiter de l'ensemble des rapports de pouvoir présent dans le secteur agricole. D'autres formes d'oppression, liées notamment à l'immigration, au racisme et à l'orientation sexuelle traversent également ce milieu (Buraud et al., 2023).

1.4. Capabilité

La notion de *capabilité* permet d'étendre l'analyse en s'intéressant aux formes de domination en prenant en compte le pouvoir d'action des personnes et les possibilités concrètes dont ils disposent pour agir et réaliser leurs aspirations (Bonvin et Farvaque, 2008; Denolf, 2025; Sen, 1999).

La capabilité, illustrée par la figure 1, a été développée par Sen (1999). Elle désigne la liberté réelle d'une personne de « *réaliser les fonctionnements constituant le cours de la vie auquel il ou elle aspire : c'est "la possibilité réelle" que nous avons de faire ce que nous valorisons* » (Bonvin et Farvaque, 2008 cité dans Denolf, 2025).

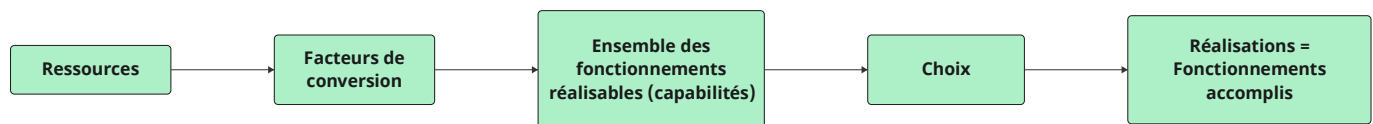


Figure 1 - Les capabilités (Bonvin et Farvaque, 2008, pg.49)

Les *fonctionnements* correspondent aux différentes actions et réalisations qu'une personne parvient à faire ou à être dans sa vie (Bonvin et Farvaque, 2008; Fusulier et al., 2010).

Les capabilités, quant à elles, représentent l'ensemble des combinaisons de fonctionnements possibles qu'une personne peut choisir et atteindre. Elles résultent de la conversion des ressources disponibles (revenus, biens, droits, infrastructures) en opportunités réelles, via des *facteurs de conversion* (Bonvin et Farvaque, 2008).

Ces facteurs peuvent être personnels, sociaux et environnementaux. Les *facteurs de conversion personnels* se rapportent aux traits et compétences personnels (capacité intellectuelle, motivation...), les *facteurs de conversion sociaux* se réfèrent au cadre sociopolitique, culturel et relationnel de la personne (normes sociales, rapport de pouvoir...), tandis que les *facteurs de conversion environnementaux* correspondent aux conditions matérielles, techniques, économiques, réglementaires ou territoriales (Bonvin et Farvaque, 2008; Picard et al., 2015). Ainsi, deux individus disposant des mêmes ressources peuvent avoir des capabilités différentes selon leur capacité à les transformer en fonctionnements effectifs (Fusulier et al., 2010).

On distingue les fonctionnements réalisables des fonctionnements accomplis. Les fonctionnements réalisables sont l'ensemble des options concrètes ouvertes par les ressources et les facteurs de conversion, tandis que les fonctionnements accomplis sont les choix effectivement réalisés parmi les possibilités (Bonvin et Farvaque, 2008).

Certains aspects de ce concept peuvent être intéressants à mobiliser pour aborder les questionnements féministes. En effet, cette approche se focalise sur les fonctionnements et les capacités des individus, plutôt que sur les seules, qui ne sont que des moyens pour y arriver (Fusulier et al., 2010; Denolf, 2025). La théorie des capacités intègre donc la diversité humaine, en prenant en compte la variation individuelle et structurelle dans la conversion des ressources en fonctionnements (Fusulier et al., 2010; Denolf, 2025). Cette conversion influencée par des différences structurelles peut être notamment liée au genre, la classe sociale, l'origine ethnique. La capacité souligne donc les discriminations qui influencent la conversion. La discrimination qui est liée au genre est ainsi prise en compte par ce concept (Fusulier et al., 2010; Denolf, 2025).

Voici un exemple pour illustrer le concept de capacité : Une sœur et un frère souhaitent reprendre la ferme familiale. Ils possèdent les mêmes ressources, telles que le même héritage, la même surface de terre et la même formation agricole. Cependant, la conversion de ces ressources en opportunité réelle peut être différente. En effet, la sœur pourrait avoir moins de capacités que son frère à reprendre la ferme. Ses fonctionnements effectifs pourraient être limités par des facteurs de conversion genrés, par exemple le fait d'être moins encouragée que son frère par son entourage à s'installer comme cheffe d'exploitation ou d'avoir un imaginaire du chef·fe d'exploitation masculin.

Dans cet exemple, la domination masculine intervient comme un facteur de conversion défavorable, limitant les capacités de la sœur à accéder à la reprise de la ferme familiale. Les concepts de domination masculine et de capacité permettent ainsi d'analyser les mécanismes sociaux produisant les inégalités de genre et les possibilités d'action des agricultrices.

2. Problématisation

Dans un contexte marqué par la transformation du modèle agricole et les enjeux liés au renouvellement des générations, il apparaît essentiel de recourir à une approche axée sur le **genre** afin de mieux comprendre les rapports sociaux qui structurent ce milieu et plus particulièrement l'installation agricole. La notion du **care** permet d'observer et approfondir des différences de trajectoire dans les parcours d'installation. En effet, la socialisation différenciée pourrait influencer les trajectoires d'installation des femmes. De plus, le concept de **domination masculine** permet de mettre en évidence la manière dont des rapports de pouvoir genrés structurent le monde agricole et l'installation. L'approche par les **capacités** complète cette analyse en mettant en lumière les possibilités d'action et d'installation des femmes.

Cette réflexion conduit à s'interroger sur la manière dont la domination masculine et les capacités influencent les parcours d'installation des agricultrices wallonnes. Elle permet de poser la question suivante : *Comment les capacités, à travers la notion de domination masculine, permettent de comprendre la structuration des parcours d'installation des agricultrices wallonnes ?*

IV. Matériel et méthodes

Ce mémoire a impliqué deux périodes de recherches, une période exploratoire pour définir la problématique de recherche et une seconde période pour récolter des données. Ce chapitre présente donc ces deux périodes, suivies du cadre d'analyse utilisé.

Une collecte de données qualitatives a été choisie. En effet, comme le révèle l'état de l'art, le croisement du genre et de l'agriculture reste un sujet peu étudié en Wallonie et pratiquement absent lorsqu'il s'agit de l'installation agricole. Cette recherche a donc comme objectif de donner un premier aperçu sur le sujet afin d'approfondir la compréhension des processus d'installation et de suggérer des interprétations possibles, et non d'obtenir des conclusions générales. La méthode qualitative permet ainsi une analyse exploratoire (Olivier de Sardan, 2008; Lefèvre, 2019; Marquet et al., 2022). Cette recherche qualitative s'est déclinée sous différentes formes, via des observations sur le terrain et des entretiens individuels sous le format de récit de vie.

Il est important de spécifier que ce mémoire s'est déroulé durant une partie de l'année 2026, proclamée *Année internationale des agricultrices* par la FAO (FAO, 2026). Dans ce contexte, plusieurs organisations se sont mises en réseaux afin de proposer différents événements et actions en Wallonie (Natagriwal, 2026). Ceci a permis d'avoir accès à une multitude d'événements sur le sujet du genre en agriculture et ainsi de diversifier les récoltes de données. La liste des événements est reprise par le tableau 1, séparé entre la phase exploratoire et la phase de récoltes de données. Les codes de la première colonne seront utilisés pour nommer ces événements.

1. Phase exploratoire

Le point de départ de ce mémoire s'inscrit dans la réflexion menée par Catherine Richard (Réseau Wallon PAC – Natagriwal) et Louise Legein (Oxfam Belgique), qui ont souligné la nécessité de réaliser des recherches croisant le genre et l'agriculture. Ce mémoire s'ancre ainsi dans la continuité des autres mémoires et travaux réalisés sur le sujet ces dernières années (Ayrat, 2021; Buraud et al., 2023; Christiaens, 2024; Henrotte, 2024; Denolf, 2025).

C'est à la suite de ce constat qu'a débuté la phase exploratoire de ce mémoire, articulée autour de deux axes complémentaires : un travail de terrain et une recherche bibliographique.

1.1. Terrains exploratoires

Le volet terrain de la phase exploratoire a été organisé autour de deux démarches complémentaires : la réalisation d'entretiens exploratoires et la participation à plusieurs événements en lien avec la thématique.

Deux entretiens exploratoires ont été menés avec Louise Legein et Sophie Henrotte, autrice d'un mémoire sur le genre en agriculture (Henrotte, 2024; Henrotte et al., 2026). Ces échanges visaient à cerner les enjeux et les besoins de recherche. En parallèle, la participation à plusieurs événements (tableau 1) et rencontres sur le sujet a permis d'approfondir la compréhension en donnant accès à des expériences, des témoignages et des espaces de discussion directement liés aux réalités vécues sur le terrain.

Cette première phase a mis en exergue l'importance de l'enjeu du renouvellement des générations agricoles et le besoin d'approfondir l'étude des barrières à l'installation agricole des femmes.

Tableau 1 - Evénements

Code	Date	Nom de l'événement	Organisateur-rices
Phase exploratoire			
E1	10-11-25	Rencontre de femmes en agriculture	FUGEA
E2	20-11-25	Equi-table - La place des femmes dans l'agriculture	Ucoopia
E3	20-01-26	Présentation du mémoire de Louise Denolf : "Femmes, agriculture et émancipation : les enjeux du travail à l'extérieur de l'exploitation."	UAW
E4	22-01-26	Réunion du GT Genre en agriculture	Réseau wallon PAC
Phase récolte de données			
E5	03-03-26	Femmes en élevage : Regards croisés pour lancer l'année internationale des agricultrices - Webinaire en ligne	Institut de l'élevage (IDELE) France
E6	09-04-26	Rencontre d'agricultrices - Commentaires sur un spectacle en création	GAL jesuishesbignon
E7	14-04-26	Statut à choisir lors de l'installation	UAW-FWA
E8	21-04-26	Femmes et (agri)culture - Documenter les vécus de paysannes	Université des femmes
E9	22-04-26	Dégenrons l'installation en agriculture : résultats, outils et perspectives - Webinaire en ligne	Institut de l'élevage (IDELE) France
E10	06-05-26	Gembloux prend l'air – cinéma plein air paysan	Ucoopia - UAW
E11	13-05-26	Banquet Paysan	Binette et Deméter

1.2. Recherches bibliographiques et construction du cadre d'analyse

La deuxième partie de la phase exploratoire a consisté en une recherche bibliographique afin de rédiger la contextualisation et de développer le cadre théorique. Cette étape a d'abord pris la forme d'une lecture des travaux et mémoires consacrés au genre en agriculture en Wallonie ces dernières années (Ayrat, 2021; Buraud et al., 2023; Christiaens, 2024; Henrotte, 2024; Denolf, 2025). Ces premières lectures ont été complétées par une recherche bibliographique plus ciblée, croisant les notions de *genre*, d'*agriculture* et d'*installation*. Ces recherches ont permis d'identifier les études déjà existantes sur le sujet et d'affiner la compréhension du sujet. Il en ressort que peu de recherches abordent simultanément ces trois dimensions et que lorsqu'elles le font, elles s'intéressent le plus souvent à la question de la transmission plutôt qu'aux parcours d'installation des agricultrices.

Concernant le cadre conceptuel, celui-ci a été inspiré des concepts de capacités et de domination masculine abordés par Louise Denolf (2025) dans son mémoire. Ces notions sont apparues particulièrement pertinentes pour analyser l'installation des agricultrices, permettant de mettre en lumière à la fois les rapports de pouvoir et les possibilités concrètes d'action des femmes dans le secteur agricole. Des lectures approfondies des travaux de Sen et d'autres auteur·rices ont permis la maîtrise du cadre d'analyse (Sen, 1999, 2007; Robeyns et al., 2007; Bonvin et Farvaque, 2008; Fusulier et al., 2010; Picard et al., 2015).

Enfin, d'autres lectures ont été réalisées afin d'approfondir les connaissances méthodologiques de la recherche qualitative (Olivier de Sardan, 1995; Olivier de Sardan, 2008; Bertaux, 2010; Imbert, 2010; Lefèvre, 2019; Marquet et al., 2022).

2. Récolte de données qualitatives

La récolte de données sera divisée en deux parties, des entretiens réalisés auprès d'agricultrices et de la participation à des événements sur le sujet du genre et de l'agriculture en Wallonie. Ces entretiens, ces événements et la recherche bibliographique permettent une triangulation des données. Cette triangulation permet de croiser la source des informations et point de vue afin de rechercher des propos hétérogènes (Olivier de Sardan, 1995 et 2008).

2.1. Événements

Lors de cette période de récolte de données, j'ai eu l'occasion de participer à davantage d'événements sur le sujet du genre en agriculture. Ces événements sont répertoriés sous la catégorie « Phase récolte de données » du tableau 1. Les données ont été récoltées sous forme de notes.

En effet, lors de l'événement organisé par le GAL jesuishesbignon (E6), j'ai eu l'opportunité d'assister aux réactions d'agricultrices à la suite d'une présentation d'un spectacle en cours de création mettant en scène les femmes dans le milieu agricole. De plus, à l'occasion du cinéma en plein air d'Ucoopia (E10), j'ai pu intervenir afin de présenter les différentes données sur le genre dans le secteur agricole en Wallonie.

2.2. Entretiens

Afin d'approfondir la compréhension des parcours d'installation, des entretiens ont été privilégiés. Ce choix méthodologique permet de recueillir des récits détaillés et de saisir les enjeux de leurs parcours. Cette section détaille le choix de profil, l'échantillonnage ainsi que le déroulement de l'entretien.

2.2.1. Choix du profil

Le choix du profil des acteur·rices interrogé·es a été fait en fonction du genre et de la spécialisation agricole.

Par conséquent, il a été choisi que ce travail s'intéresse uniquement aux parcours d'agricultrices. En effet, celles-ci étant souvent invisibilisées, cette étude cherche également à mettre en lumière leurs différents parcours et à renforcer leur visibilité (Ayrat, 2021).

Il a été considéré pertinent de centrer l'analyse en fonction des spécialisations agricoles, car les réalités de terrains ne sont pas les mêmes. Il sera choisi d'étudier des agricultrices étant dans des systèmes d'élevage. Ce choix a été fait pour plusieurs raisons.

Premièrement, comme mentionné précédemment, les agricultrices sont souvent celles qui s'occupent des animaux, ce qui renvoie à la notion de *care*. Deuxièmement, elles sont moins nombreuses en tant que cheffes d'exploitation en bovin laitier, représentant 9% de ceux-ci (SPW, 2022). Enfin, possédant plus de connaissance et de compétences dans les systèmes d'élevage,

ceci permet une meilleure saisie des enjeux. Il est donc été jugé plus pertinent de se concentrer sur les systèmes d'élevage.

Concernant le profil et l'origine sociale de ces agricultrices choisies, il a été choisi d'avoir une variété de profils, afin d'assurer une diversité de parcours. L'objectif était également de couvrir les différents profils de Sutherland et al. (2023), selon les critères issus ou non du milieu agricole et du mariage.

Aucun critère n'a été défini en ce qui concerne la durée depuis l'installation. L'objectif étant de disposer d'une variété de profils, une attention particulière a été portée sur des agricultrices dans différents stades de leur carrière professionnelle en agricole, allant de celles en début de processus d'installation à celles en fin de carrière.

2.2.2. Échantillonnage et présentation du profil des agricultrices

La prise de contact avec les différentes agricultrices interrogées s'est faite via différents canaux, tels que du bouche-à-oreille, la rencontre lors d'événements et par *effet boule de neige* (Olivier de Sardan, 2008). Cette méthode d'échantillonnage a permis d'avoir des profils diversifiés afin de représenter au mieux les différentes réalités selon mes critères.

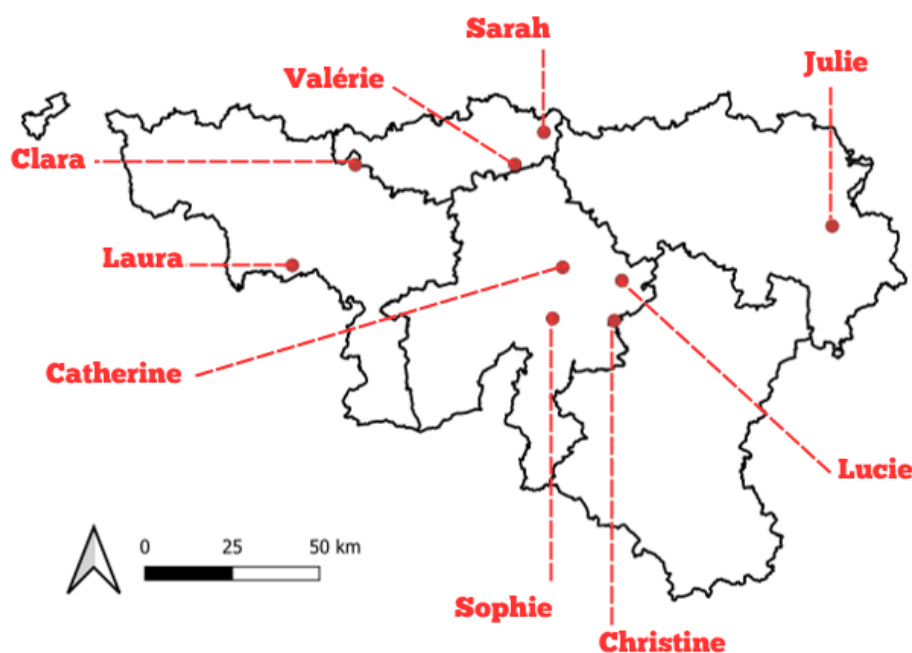


Figure 2 - Carte de représentation des agricultrices interrogées en Wallonie

Les agricultrices interrogées sont situées dans toutes les provinces de Wallonie, à l'exception de la province du Luxembourg. Leur localisation est représentée par la figure 2. De plus, elles se trouvent à différents stades de leur carrière professionnelle. La figure 3 permet d'illustrer leurs positions sur cette trajectoire.

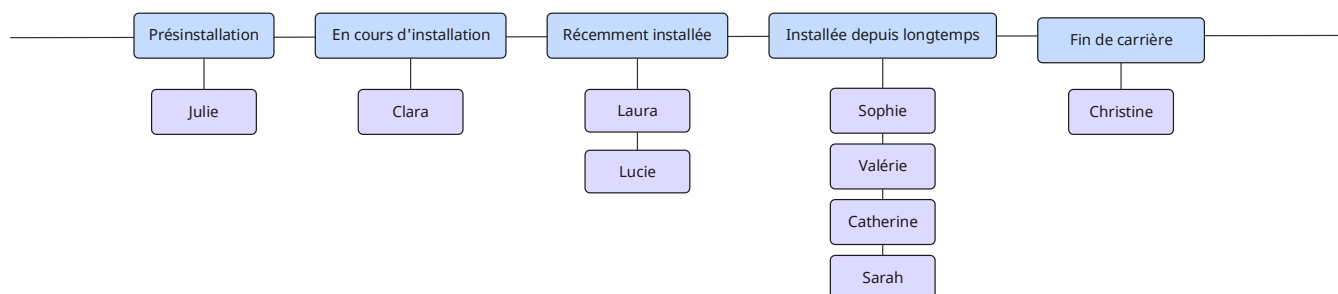


Figure 3 - Ligne du temps du parcours professionnel

Une description de chacune d'entre elles est présentée, afin de mieux comprendre le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Les différentes caractéristiques de chacun des profils sont reprises dans un tableau récapitulatif (tableau 2).

Présentation des agricultrices ²:

Lucie est dans la trentaine et n'est pas issue du milieu agricole. Passionnée par les animaux depuis toujours, elle a donc entrepris des études de vétérinaire. Elle débute sa carrière professionnelle après avoir effectué une année de stage en ferme au Canada. Elle réalise que cela ne lui plaît pas et que ce qui l'a fait rêver est ce qu'elle a vu pendant ses stages. Après un an, elle passe en temps partiel et entreprend divers stages et formations agricoles. Progressivement, elle se met à imaginer son propre projet agricole. Quatre ans plus tard, elle est mise en contact avec une ferme à remettre : les bâtiments sont en vente et 30 ha sont disponibles en bail de carrière. Les propriétaires acceptent son projet et elle s'installe. Ainsi, cela fait 5 ans qu'elle a une vingtaine de bovins mixtes et 5 cochons en plein air, transforme le lait en fromage et fait des colis de viande. Elle a, entre-temps, accouché de son premier enfant. Elle est donc seule sur la ferme, son mari n'y étant pas impliqué, mais elle est souvent aidée par sa mère qui vient de prendre sa retraite.

² Les agricultrices étant anonymisées, les prénoms utilisés dans ce mémoire sont des noms d'emprunt

Sarah, la cinquantaine, et n'est pas issue directement du milieu agricole. En effet, ses parents n'étaient pas agriculteur·rices, mais elle donnait parfois des coups de main dans la ferme de son oncle ou de ses grands-parents. Après s'être marié avec son époux, qui possédait une ferme laitière, elle est venue s'installer dans la maison familiale et a commencé à travailler à l'extérieur comme comptable. Elle se sépare après 10 ans, mais son mari décède un an plus tard. Elle décide alors de reprendre la ferme. Au bout d'un an, elle arrête les vaches laitières et commence à travailler avec un marchand pour de l'engraissement de bovins. A la suite d'un accident avec un taureau qui la blesse à la clavicule 8 ans plus tard, elle arrête de travailler avec le marchand et achète ses propres génisses Blanc Bleu Bleue (BBB). Actuellement, elle est seule à travailler sur la ferme, en polyculture élevage (BBB) sur 143 ha. Elle est souvent aidée par ses deux filles et a tout au long de sa reprise été aidée par un locataire, décédé il y a quelques années.

Clara, trentenaire, a toujours aidé dans la ferme familiale. Il s'agit de la ferme de ses grands-parents paternels, sur laquelle sa mère a lancé sa ferme pédagogique, puis a commencé à faire du fromage avec un troupeau de chèvres et de brebis. Le père y a travaillé à mi-temps. Après ses études de diététique et une maladie chez les chèvres, Clara a pris la gestion du troupeau et a été embauchée comme salariée à mi-temps. Par conséquent, elle assume progressivement davantage de responsabilités au sein de la ferme et commence à remplacer sa mère qui veut lever le pied. Elle cherche à reprendre la ferme familiale, mais pas toute seule. Elle a ainsi suivi des formations sur les fermes collectives et partagées du Collège des producteurs. À la suite de cela, elle a posté des annonces et a rencontré François avec qui elle envisage potentiellement de reprendre la ferme. François est actuellement formé par le père pour pouvoir le remplacer. Actuellement, la ferme est composée de 40 brebis, 30 chèvres et 250 volailles sur une superficie de 20 ha.

Christine est dans la cinquantaine et a grandi dans la ferme de ses parents, qui élevaient des BBB. Elle n'aspirait pas à la reprise de la ferme et a fait des études de photographie afin de parcourir le monde. Elle a finalement rencontré son mari, qui, de son côté, avait envie de reprendre une exploitation agricole. Les parents de Christine cherchant à remettre, Christine et son mari ont repris la ferme familiale. Ils ont pu racheter la ferme, qui était en bail à des propriétaires, et ont intégré un troupeau laitier au troupeau allaitant. Ils sont ensuite passé·e·s en agriculture biologique, arrêtant le troupeau allaitant. Christine a alors développé son activité de yaourts. En effet, travaillant auparavant à l'extérieur comme photographe et venant d'accoucher de son premier enfant, elle souhaitait revenir travailler comme conjointe-aidante sur la ferme. Ils ont finalement arrêté le troupeau laitier et ont actuellement 45 limousines qui

pâturent une superficie de 50 ha. Iels s'interrogent sur la transmission, leurs deux fils n'envisageant pas de reprendre la ferme.

Sophie, la quarantaine, a grandi dans la ferme de ses parents, constituée d'un poulailler et d'une porcherie en intégration. Sophie a étudié l'agronomie, mais elle ne voulait pas être agricultrice. Cependant, son mari, travaillant avec son père souhaitant lever le pied, a finalement repris le poulailler. Sophie, qui travaillait à l'extérieur, a d'abord réfléchi avant de décider de reprendre avec son mari l'entièreté de la ferme. Elle a alors développé un projet d'engraissement de veaux de boucherie, afin de pouvoir dégager un salaire pour elle. Actuellement, elle travaille comme indépendante sur la ferme avec son mari. Ils cultivent 50 ha de cultures qui sont réintégrés dans la fabrication d'aliments pour leurs animaux. Sophie est également mère de 3 enfants.

Valérie est dans la quarantaine et ne se considère pas issue du milieu agricole, ses parents ayant vendu la ferme lorsqu'elle était enfant. À la suite de ses études en biologie, Valérie est venue vivre sur la ferme laitière de son mari, où il travaillait avec ses parents. Alors que les beaux-parents commençaient à réfléchir à ralentir, Valérie a quitté son emploi à l'extérieur pour rejoindre son mari sur la ferme en tant qu'indépendante. Ayant 3 enfants en bas âges, iels décident d'installer des robots de traite. Elle reprend la gestion de l'atelier de fromagerie de sa belle-mère. La ferme comprend actuellement un troupeau de 500 vaches, des porcs en intégration et une centaine d'hectares pour l'alimentation des vaches.

Julie est presque dans la trentaine et a grandi dans une ferme laitière où elle a toujours apporté son aide. Elle a fait un bachelier en sciences agronomiques et a travaillé 4 ans dans une fromagerie. À la suite d'un burnout, elle décide de se mettre à la recherche d'une ferme à reprendre, ne voulant pas s'installer avec sa sœur sur la ferme familiale. Elle entre alors en contact avec un cédant qui cherche à remettre sa ferme de bovins mixtes en agriculture biologique sur une surface de 50 ha. Elle est actuellement en train de réaliser les démarches pour la reprise.

Catherine, quarantenaire, est issue du milieu agricole. Ne voulant pas reprendre la ferme familiale, elle réalise des études en pharmacie. Elle fait ensuite la rencontre de son mari, qui travaille dans la ferme laitière de ses parents. Elle vient y vivre et travaille pendant 15 ans à l'extérieur. Les beaux-parents voulant prendre leur pension, elle reprend finalement la ferme avec son mari, chacun sous le statut d'indépendant. Iels arrêtent le troupeau laitier et prennent des BBB. Catherine développe une activité d'engraissement de veaux afin de se garantir un revenu. La ferme comprend actuellement 350 bovins avec une superficie de 120 hectares, la

moitié en prairies et l'autre moitié en cultures pour l'alimentation des bovins. Récemment, un de leur deux fils a commencé à travailler sur la ferme.

Laura est quarantenaire et n'est pas issue du milieu agricole. Néanmoins, elle a développé une affinité pour les animaux, son père ayant eu quelques vaches pendant son enfance. Elle a fait des études en construction et y a exercé pendant 15 ans. Elle fait ensuite un burn-out, démissionne de son emploi et commence à envisager un projet agricole. Après s'être formée, elle imagine un projet de chèvrerie chez ses parents qu'elle finit par mettre en place. Actuellement, elle s'occupe d'un troupeau de 50 chèvres sur une superficie de 6 ha. Elle transforme le lait et commercialise directement sur des marchés.

Tableau 2 - Profils des agricultrices

	Prénom	Tranche d'âge	Spéculations agricole	NIMA IMA	Type de reprise CF, HCF ou nouvelle ferme	Travaille seule sur la ferme?	Nbr d'ha	Classification Sutherland et al. (2023)	Statut
A1	Lucie	35	Bovins mixtes	NIMA	HCF	Oui	30	Nouvelles entrantes	Ind. principale
A2	Sarah	55	BBB	NIMA	CF (reprise de la ferme du conjoint après son décès)	Oui	142	Traditionalistes	Ind. principale
A3	Clara	30	Brebis, Chèvres Poulets	IMA	CF	Non (parents et associé)	20	Héritières	Salariée
A4	Christine	60	Limousines	IMA	CF	Non (conjoint)	50	Héritières	Conjointe aidante
A5	Sophie	45	Poules, porcs et veaux à l'engraissement (intégrateur)	IMA	CF	Non (conjoint)	50	Héritières	Ind. principal
A6	Valérie	40	Vaches laitières, porcs (intégrateur)	NIMA	CF (famille du conjoint)	Non (conjoint et beaux-parents)	100	Traditionalistes	Ind. principal
A7	Julie	30	En projet de reprise pour des bovins mixtes	IMA	HCF	Oui (mais au début aide du cédant)	50	Nouvelle génération	/
A8	Catherine	45	BBB	IMA	CF (famille du conjoint)	Non (conjoint, beau-père et fils)	120	Traditionalistes	Ind. principal
A9	Laura	40	Chèvres	NIMA	Nouvelle ferme	Oui	6	Nouvelles entrantes	Ind. principal

IMA : Issue du milieu agricole

NIMA : Non issue du milieu agricole

HCF : Hors cadre familiale

CF : Cadre familiale

Ind. Principale : Indépendante à titre principal

2.2.3. Guide d'entretien

Le guide d'entretien (annexe 1) est composé de 3 parties. La première partie est une introduction au sujet de recherche ainsi que l'explication du déroulement de l'entretien et y est précisé l'anonymisation de l'entretien. La deuxième porte sur le parcours d'installation sous forme de récit de vie et la troisième partie sur le prisme de genre du parcours.

2.2.3.1. Parcours d'installation – Récit de vie

Cette deuxième partie de l'entretien a pris la forme de récit de vie. Ce dernier est qualifié en sciences sociales comme un entretien narratif (Bertaux, 2010). Ce type d'entretien est défini par Bertaux (2010) comme « *un entretien au cours duquel un « chercheur » [...] demande à une personne [...] de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue* » (Bertaux, 2010, pg.10). Le récit de vie est donc le résultat d'une interaction dialogique, un échange entre deux ou plusieurs individus (Bertaux, 2010; Rival, 2019).

Ce type d'enquête permet d'accéder au sens que les acteur·rices attribuent à leur trajectoire, tout en reconstituant les enchaînements d'événements, les continuités et les ruptures qui structurent un parcours individuel (Bertaux, 2010). Il est important de préciser que le récit de vie ne vise pas à retracer l'entièreté de l'existence des personnes interrogées (Bertaux, 2010). En effet, il s'agit de recueillir une partie de leurs trajectoires, centrée sur des éléments jugés pertinents pour la recherche (Bertaux, 2010). Dans ce mémoire, cette partie sera leurs parcours professionnels en agriculture, centré sur leurs installations agricoles.

Concrètement, cette partie de l'entretien permet ainsi aux personnes interrogées de raconter librement leurs parcours. Ce recueil de récits favorise l'identification d'éléments récurrents à travers plusieurs trajectoires et permet ainsi de passer du particulier au général et de comprendre la manière dont des phénomènes sociaux s'inscrivent dans les parcours de vie (Veith, 2004; Bertaux, 2010).

Lors de cette partie, un support matériel a également été utilisé. Ce support était une ligne du temps, sur laquelle les principales étapes franchies étaient notées par moi ou la personne interrogée au fur et à mesure du récit.

2.2.3.2. Prisme de genre

Cette troisième partie de l'entretien consiste à aborder les questions de genre dans le milieu agricole. La ligne du temps n'est plus alimentée, mais reste disponible sur la table si l'agricultrice souhaite s'y référer pour appuyer son propos. Afin d'aborder cette thématique, des planches d'un roman graphique « *Il est où le patron ?* » (Bénézit et al., 2021) ont été présentée. Cette bande dessinée, coécrite par une illustratrice et 5 agricultrices françaises, raconte leur vie quotidienne à la ferme et témoigne du sexisme dans le monde agricole. Après la lecture d'une planche, il était demandé si cela faisait écho à leur parcours.

Le choix des planches a fait l'objet d'une succession de trois sélections. Tout d'abord, une première sélection des planches a été réalisée en fonction de leur pertinence, si elle faisait allusion à l'installation ou à des situations de vie qui pourraient correspondre aux agricultrices. Ensuite, une deuxième sélection avait lieu en fonction du profil de l'agricultrice interrogée et des informations connues (conjoint sur la ferme, issue du milieu agricole (IMA) ou non issue (NIMA)). Finalement, lors de l'entretien, une dernière sélection des planches se déroulait. Les planches finalement présentées dépendaient de ce qui avait été évoqué ou non lors de la partie de l'entretien sur le récit de vie.

3. Analyse des données

L'analyse des données a été effectuée en deux temps : une première analyse thématique, suivie de leur classement en fonction du cadre d'analyse des capacités.

3.1. Analyse thématique

Les entretiens ont d'abord été retranscrits via la fonction de transcription de Microsoft Word et la retranscription a ensuite été corrigée. Afin d'analyser les entretiens, une analyse thématique a été réalisé via le logiciel open source Qualcoder afin de pouvoir surligner et regrouper en thématiques les passages abordant des sujets similaires (Coman et al., 2016; Marquet et al., 2022). Le nom des thématiques a été choisi en fonction des mots utilisés par les agricultrices ou en fonction des concepts abordés. Ensuite, ces différentes thématiques ont été classées selon le cadre théorique d'analyse des capacités de Sen (1999).

3.2. Classement en fonction du cadre d'analyse

Ces thématiques ont été classées selon le cadre théorique d'analyse des capacités. D'abord, une structuration plus théorique, représentée par la figure g, a été élaborée. Elle comprend les **ressources**, les **facteurs de conversion**, répartis en facteurs de conversion personnels, environnementaux et sociaux, et les **fonctionnements**. Cette organisation permet de distinguer les moyens mobilisables, les conditions qui facilitent ou freinent leur transformation en possibilités d'action et les réalisations concrètes qui en résultent. Les thématiques issues des entretiens ont ensuite été reliées à ces catégories, en fonction de leur rôle dans les trajectoires étudiées.

Dans cette recherche, les trois composantes des capacités ne sont pas mobilisées de manière équivalente. Étant donné que ce mémoire s'intéresse principalement à l'influence du genre dans les parcours d'installation des agricultrices, l'analyse se concentre sur les facteurs de conversion et la manière dont les agricultrices y réagissent. Les ressources ne font donc pas l'objet d'un développement approfondi dans le chapitre des résultats.

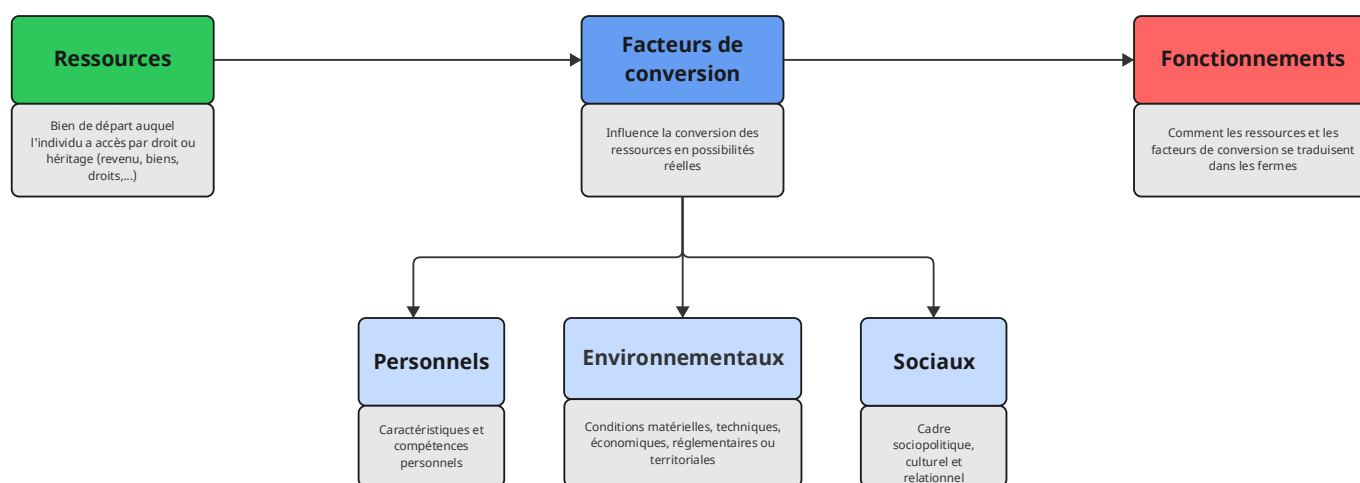


Figure 4 - Analyse par les capacités (Bonvin et Farvaque, 2008; Sen, 1999)

V. Résultats

Les résultats ont comme objectif de présenter les différentes thématiques identifiées dans les entretiens. Par conséquent, ils seront exposés dans le cadre d'analyse des capacités en abordant initialement les ressources, puis les facteurs de conversion (personnels, environnementaux et sociaux) et finalement les fonctionnements.

1. Ressources

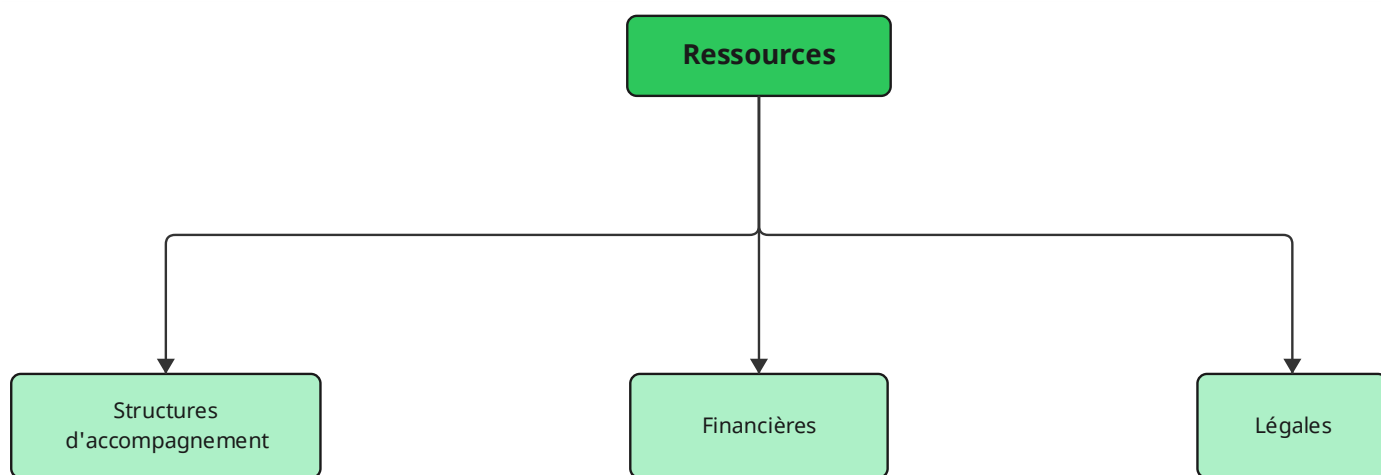


Figure 5 - Ressources

Dans les récits recueillis, trois thématiques font référence aux ressources mobilisées dans les parcours d'installations : les structures d'accompagnements, les ressources financières et les ressources légales. Ces thématiques soutiennent matériellement l'installation, mais conditionnent également la construction du projet des agricultrices interrogées.

1.1. Structures d'accompagnement

Plusieurs des enquêtées ont mentionné l'appui concret que leur ont fourni les structures d'accompagnement, comme le mentionne Lucie : « *il y a quand même pas mal de structures d'accompagnement qui sont là pour nous aider, pour nous encadrer* ». Ces structures sont considérées comme des ressources, car elles mettent à disposition des agricultrices des informations, conseils et encadrements. Par conséquent, elles constituent un ensemble de services mobilisable au cours du parcours.

1.2. Ressources financières

Les ressources financières constituent un appui central dans le parcours des agricultrices. Elles regroupent l'ensemble des moyens économiques que les agricultrices peuvent mobiliser pour construire leur projet. Ces ressources financières prennent la forme dans les entretiens d'épargne, d'aides institutionnels, de revenus complémentaires, de prêt ou encore d'héritage.

Le foncier, ce qui se rapporte à la terre et à sa propriété (Larousse, 2026), est également pris en compte dans cette catégorie. Celui-ci présente une ressource déterminante afin d'avoir accès au projet agricole. Lucie en témoigne comme un frein majeur par rapport son installation : « *L'accès à la terre clairement. Sans ça je n'aurais pas pu m'installer. Et le prix quoi. Et trouver et avoir un prix correct* ».

1.3. Ressources légales

Les ressources légales renvoient aux droits et aux statuts auxquels les agricultrices peuvent avoir accès dans le cadre de leurs activités. Elles sont considérées comme des ressources, car elles ouvrent l'accès à une existence professionnelle et ouvrent l'accès à des droits sociaux (Evènement sur le statut à choisir lors de l'installation, E7).

2. Facteurs de conversion

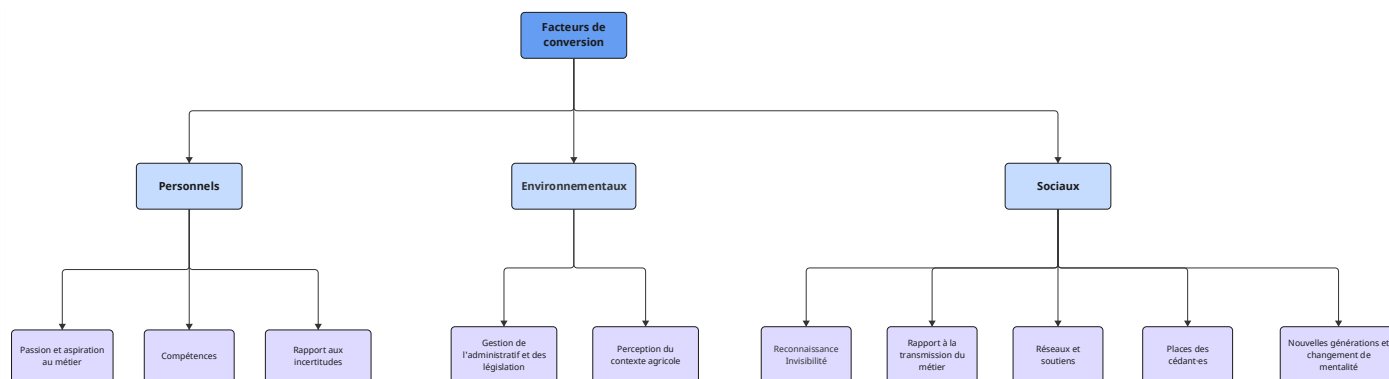


Figure 6 - Facteurs de conversion

L'analyse des entretiens montre que les ressources utilisées dans les parcours ne génèrent pas les mêmes effets pour les agricultrices interrogées. Selon l'approche par les capacités de Sen (1999), des facteurs de conversion facilitent ou restreignent la transformation des ressources disponibles en possibilités réelles. Ces facteurs de conversion sont divisés en 3 dimensions : personnels, environnementaux et sociaux.

2.1. Facteurs de conversion personnels

Les facteurs de conversion personnels renvoient à l'ensemble des dispositions individuelles qui influencent la manière dont les répondantes peuvent utiliser les ressources à leur disposition (Bonvin et Farvaque, 2008; Picard et al., 2015). À la suite de l'analyse thématique, trois dimensions ressortent : la passion et aspiration au métier, les compétences et le rapport aux incertitudes.

2.1.1. *Passion et aspiration au métier*

L'aspiration pour le métier d'agricultrice apparaît comme un facteur de conversion personnel dans les trajectoires d'installation, en facilitant la transformation de certaines expériences en projet concret d'installation. En effet, une partie des enquêtées (Lucie, Laura et Julie) a exprimé l'envie de devenir agricultrice dès leur jeunesse, une orientation qui s'est progressivement structurée dans leur parcours de vie. Pour Julie et Laura, cette envie s'est

réalisée après un épisode de burn-out, qui a agi comme un moment de bascule en accélérant la décision de s'installer.

A l'inverse, pour d'autres, IMA, comme Catherine, Sophie et Christine, l'aspiration au métier n'était pas présente au départ. Elles ont au contraire exprimé une réticence, qui a évolué après la rencontre avec leur conjoint, comme le souligne Sophie : « *je voulais pas, je voulais pas. Et donc d'ailleurs, j'avais toujours dit je ne marierai jamais un fermier* ». Elles se sont ainsi installées à la suite de la rencontre avec leur mari.

La passion pour le métier joue un rôle complémentaire à l'aspiration. L'aspiration permet de se projeter dans le métier et la passion fournit la motivation affective qui la soutient, comme le partage Lucie : « *Ça a été vraiment le moteur, je crois [...] la passion, l'envie de faire* ». Une majorité des enquêtées (Lucie, Sarah, Laura, Christine, Julie, Catherine et Valérie) ont exprimé leur passion à travers un attachement au travail avec les animaux, qui les motivent au quotidien. Pour Sarah, à la suite du décès de son mari, la prise de décision concernant la reprise de la ferme a été fortement influencée par les animaux : « *Et ce qui m'a vraiment perturbée, moi, c'était devoir vendre les veaux. [...] Et oui, et quand je suis revenue ici, je me suis dit moi c'est impossible* ».

2.1.2. Compétences

Les compétences acquises tout au long du parcours constituent un facteur de conversion personnel important dans les trajectoires d'installation. Elles renvoient à la capacité des enquêtées à mobiliser les savoirs techniques, pratiques et organisationnels pour réaliser leurs métiers. Ces compétences proviennent de leurs formations, de leurs expériences professionnelles antérieures, de leurs stages ou encore de leurs apprentissages plus informels. Ces compétences influencent directement la manière dont elles peuvent exercer concrètement les tâches du métier. Sarah en témoigne lors de la reprise de la ferme de son mari : « *je trayais [...] 60 bêtes laitières [...], j'avais jamais trait une bête de ma vie, donc mon mari il mettait 55 min, moi 3 h.* »

Plusieurs enquêtées soulignent également un sentiment d'insuffisance face au travail mécanisé et à l'usage des machines agricoles. Pour certaines, ce manque de compétence est limitant. Clara dit par exemple être « *très dépendante* » de son papa pour les travaux du champ. Julie, de son côté, exprime : « *Moi c'est clairement mon truc que je maîtrise le moins. C'est pour ça que c'est prévu que ce soit l'agriculteur qui s'occupe de cette partie-là et le jour où il n'est plus là, je prendrai la même l'entreprise* ». Ce manque de compétence limite ainsi l'autonomie dans l'installation et peut la compliquer.

En revanche, Sarah et Laura, quant à elles, se distinguent par une plus grande aisance avec les travaux mécanisés. Sarah relie cette maîtrise à son intérêt pour le sport automobile : « *Matos, je connaissais bien, parce que je suis une passionnée du sport automobile* » et Laura a son expérience antérieure dans la construction. Ces compétences contribuent à faciliter l'installation.

2.1.3. Rapport aux incertitudes

L'analyse thématique met en exergue le rôle important joué par le rapport aux incertitudes. En effet, les enquêtées font face à des risques économiques, à des démarches administratives complexes, à des temporalités longues et à une forte imprévisibilité. Dans ce contexte, la manière dont les agricultrices appréhendent l'incertain influence leur capacité à avancer dans leur projet et à prendre des décisions.

Plusieurs enquêtées associent cette incertitude à une peur, comme Sophie le confie : « *Donc ça fait très peur, très peur parce que c'est des investissements colossaux. C'est des remboursements de dingue tous les mois. Mais voilà, il faut être un peu fataliste et [...] se mettre un peu des œillères parce que si on pense à tout ce qui risquerait de nous arriver, voilà tous les ennuis, toutes les complications, tout le travail que ça va demander pour rembourser la banque,...* ». Cette peur ne se traduit pas par un rejet du projet pour Sophie et Clara, mais une forme de prudence qui pousse à réfléchir et à chercher un équilibre entre ambition et réalisme.

A côté de cette peur, un autre aspect émerge : l'insouciance. Plusieurs enquêtées reconnaissent que, lorsqu'elles se sont lancées, elles ne se rendaient pas pleinement compte de la réalité du métier. Laura l'exprime ainsi : « *Moi, je trouve que quand on se lance, on a une idée plus ou moins, mais on ne sait pas trop. On ne se rend pas forcément bien compte de la réalité.* ». Christine, de son côté, parle d'une certaine « *inconscience* », ajoutant l'idée de ne pas mesurer pleinement la difficulté que représentent l'installation et le métier d'agriculteur·rices : « *si on avait su tout ce qu'on sait aujourd'hui, peut-être qu'on ne l'aurait jamais fait tellement c'est compliqué tout ça. De l'inconscience* ».

Il ne s'agit pas d'ignorer les risques, mais de partir d'un certain degré de non-connaissance de l'ampleur du défi, qui permet de franchir le pas du début. Cette forme d'insouciance rend la décision d'installation envisageable.

2.2. Facteurs de conversion environnementaux

Les facteurs de conversion environnementaux renvoient aux conditions institutionnelles, administratives et économiques dans lesquelles se déroulent les trajectoires (Bonvin et Farvaque, 2008; Picard et al., 2015). Ces conditions agissent comme un cadre qui peut faciliter ou compliquer la manière dont les ressources se convertissent en projet d'installation viable. Deux dimensions sont ressorties des entretiens : la gestion de l'administratif et la perception du contexte agricole.

2.2.1. Gestion de l'administratif et des législations

Les agricultrices interrogées soulignent que la reprise et la gestion d'une ferme impliquent une charge administrative importante, qui s'ajoute aux contraintes techniques et économiques du métier. Lucie, par exemple, explique que : *« il y a tous les contrôles qui tombent leur première année. Tous, tous, tous, tous, parce que tu es à risque, comme tu t'installes, tu es dans la catégorie la plus à risque et donc tout le monde va venir te contrôler »*.

Catherine et Laura témoignent également de la lourdeur de cette charge administrative. Catherine indique que pour elle, celle-ci est croissante : *« La paperasse. Ça prend de plus en plus de temps. Je remarque, franchement, ça a quand même pas mal évolué. On a plus de choses, simplicité, simplification administrative, on n'y est pas du tout loin de là. Moi, je trouve que tout est de plus en plus compliqué »*.

Pour Sophie, la difficulté a été également liée à un héritage administratif compliqué lors de la reprise, avec la découverte de *« plein de cadavres dans le tiroir »* (Sophie), faisant allusion à des situations administratives complexes laissées par les cédant·es. Cette situation renforce son sentiment de ne pas avoir assez d'accompagnements adaptés : *« c'est là où j'ai un petit regret, c'est qu'on n'a pas beaucoup d'aide par rapport à ça. On est un peu livré à nous-même parce que je pense que chaque situation est vraiment spécifique et donc c'est très difficile de se faire aider dans nos dossiers »* (Sophie).

Cette remarque rejoint ce qui a pu être observé lors d'un événement (E7) intitulé « Statut à choisir lors de l'installation », organisé par l'UAW. Les participant·es, majoritairement des jeunes en cours d'installations, sont apparus·es perdus·es face à la complexité des démarches administratives. Julie, présente à ce séminaire, indique toutefois y avoir trouvé des réponses concrètes : *« j'ai quand même appris pas mal de choses et c'était du concret quoi. Je ne sais pas comment dire, des fois, on donne des données mais c'est pas très concret. Tu ne sais pas la mettre en place. Là, ça parlait vraiment des fermes, de ce qui est possible »* (Julie).

2.2.2. Perception du contexte agricole

La perception du contexte agricole renvoie à la manière dont les agricultrices interrogées interprètent et évaluent le contexte agricole dans lequel leur projet agricole s'inscrit. Ce contexte influence la manière dont les ressources disponibles peuvent être mobilisées afin de s'installer et de se maintenir dans le métier. Les récits mettent en évidence deux dimensions de ce contexte : une dimension économique et financière, d'une part, et une dimension liée au travail agricole, d'autre part.

Concernant la dimension économique, plusieurs agricultrices décrivent un secteur marqué par l'instabilité et les crises. Christine évoque ainsi la succession de crises ayant traversé le monde agricole, telles que la dioxine, la fièvre aphteuse, la crise du lait de 2008, mais aussi les accords de libre-échange comme le Mercosur. Elle rappelle notamment qu'après la reprise de la ferme et l'inventaire du bétail, une crise des hormones a provoqué *« une chute du prix de la viande. Donc c'était encore en francs belges à l'époque qu'on avait perdu un million de francs belges sur notre inventaire »*. Ces événements renforcent, pour Christine, une perception négative de l'agriculture : *« Ben oui, je ne sais pas ce qu'il y a de positif dans l'agriculture aujourd'hui »*. Ces paroles d'actrices montrent que l'installation s'inscrit dans un environnement perçu comme instable et vulnérable à des aléas économiques et sanitaires largement extérieurs au contrôle des agricultrices, ce qui tend à fragiliser leur capacité à envisager leur projet comme durable.

À ces instabilités s'ajoutent des difficultés économiques, liées à de faibles revenus et à la fragilité financière des fermes. Catherine souligne ainsi que *« ce qui est décourageant, c'est toujours ce côté financier en fait. Voilà, on travaille, on travaille et puis. Quand on a fini de payer nos factures, il reste rien »*. Lucie, de son côté, revient sur la première période de son installation : *« La deuxième année, oui, alors à la fin, en dette complète, tu vois, banqueroute, il y a plus d'argent. Heureusement, mes parents étaient là, je leur ai demandé qu'ils me prêtent de l'argent pour que je puisse juste passer à l'année d'après »*. Christine raconte également : *« Mais c'est quand même compliqué comme métier hein. Et en plus, ben voilà, les revenus ne sont pas non plus extraordinaires. Donc [...] on ne peut pas avoir de problème, sinon financièrement on s'en sort pas »*. Dans cette perspective, le contexte économique agit directement sur la capacité à rendre le métier économiquement viable.

La seconde dimension de cette perception du contexte agricole concerne le cadre de travail lui-même. Plusieurs enquêtées décrivent un métier structuré par une forte contrainte temporelle, une multiplicité de tâches et une disponibilité permanente. Laura explique : *« Ce qui est compliqué dans l'exploitation, c'est de tout gérer soi-même. Au final, quand on a une petite exploitation, en*

général, on est tout seul et on doit tout faire, que ce soit l'élevage, la transfo, la compta, la vente. Et donc ça, c'est le plus dur, c'est qu'on a vraiment des grosses journées. Et bon, comme dans toute exploitation où il y a de l'élevage, c'est du non-stop, c'est toute l'année, tous les jours. Donc ça, c'est vrai que c'est la partie la plus difficile à gérer, entre guillemets, parce qu'il faut tenir tout le temps ».

Cette astreinte du travail agricole est parfois associée à une représentation du métier comme forme d'enfermement. Christine l'explique : « *Donc moi je ne voulais pas du tout reprendre la ferme, parce que justement je manquais de liberté, j'avais envie d'aller en vacances, mes parents n'y allaient jamais. Mais je m'étais dit, je ne serai pas agricultrice. Donc moi j'ai fait des études de photographe. Et donc je me disais, je vais parcourir le monde.* ». Dans ce cas, cette astreinte ne renvoie donc pas uniquement à une charge de travail importante, mais à un cadre professionnel perçu comme limitant certaines possibilités de vie.

Toutefois, cette même organisation du travail peut aussi être perçue sous un angle plus positif par certaines enquêtées. Valérie met en avant une forme de liberté dans la gestion du temps : « *Et comme on pourrait aussi très bien se dire, voilà, aujourd'hui à 10h du matin, on a décidé qu'on, alors c'est super rare, mais on pourrait se dire à 10h du matin, on va se promener, point barre. Je n'ai pas envie de bosser, je n'ai pas de compte à rendre. C'est une organisation à voir si on veut faire ça. Mais voilà, on a une liberté qu'on n'a pas à l'extérieur* ». Catherine souligne également apprécier le fait de pouvoir organiser ses journées comme elle le souhaite, même si celles-ci restent structurées par les imprévus et par le soin des animaux. Ces extraits montrent que le cadre du travail agricole ne se résume pas à une contrainte uniforme, il peut aussi offrir des formes spécifiques d'autonomie dans l'organisation du quotidien.

2.3. Facteurs de conversion sociaux

Les facteurs de conversion sociaux désignent le cadre sociopolitique, culturel et relationnel qui module la manière dont les enquêtées peuvent mobiliser leurs ressources (Bonvin et Farvaque, 2008; Picard et al., 2015). Dans ce contexte de recherche axé sur le genre, ces facteurs sont centraux, car révélateurs des normes de genre qui traversent le secteur agricole. D'après l'analyse, les facteurs de conversion sociaux ont été répartis entre différentes catégories : la reconnaissance et l'invisibilité, le rapport à la transmission du métier, les réseaux et soutiens, la place des cédant·es, ainsi que les nouvelles générations et le changement de mentalité.

2.3.1. Reconnaissance et invisibilité

Le concept reconnaissance est défini par Axel Honneth comme « *un acte par lequel des individus s'attribuent positivement aux uns et aux autres une série de qualités morales* » (Carré, 2013, pg. 20). Dans le cadre de l'installation agricole, elle renvoie à la manière dont le projet, les compétences, la parole ou la place professionnelle des agricultrices sont validés et soutenus ou, au contraire, mis en doute dans des interactions sociales.

Une première dimension de cette reconnaissance concerne le projet d'installation. Les entretiens montrent que certaines agricultrices ont reçu des encouragements qui participent à rendre leur projet pensable et réalisable. Ce soutien agit alors comme un facteur de conversion social favorable, en consolidant la confiance dans le projet. Lucie témoigne que cette reconnaissance varie selon les milieux sociaux : « *Tous les gens qui sont pas issus du milieu trouvent ça super chouette. Les gens qui sont issus du milieu [...] ça dépend qui. Je peux pas dire que tout le monde trouve que mon projet est complètement fou, mais il fait pas l'unanimité, ça c'est sûr* ». Sarah, elle, confie avoir reçu beaucoup de critiques ou d'hostilité lors de sa reprise : « *je l'ai entendu 50 fois, "De toute façon tu n'y arriveras pas."* », « *Puis quand ils ont appris que je continuais les petits mots anonymes dans la boîte aux lettres, ah oui, la méchanceté gratuite, une femme, une conne, elle connaît rien, dans 6 mois elle est faillite. Ah oui, ça a été très compliqué* ». Ces critiques ont pu fragiliser sa confiance en elle.

L'invisibilité apparaît comme l'envers de cette reconnaissance, désignant un mécanisme qui empêche les individus d'être identifié, considéré et validé comme acteur·rices dans l'espace social (Honneth, 2004; Carré, 2013; Ayral, 2021). Dans les entretiens, cette invisibilité se manifeste à plusieurs niveaux : les compétences, la légitimité professionnelle, les espaces professionnels et dans le manque de représentation.

Une première forme d'invisibilité concerne les compétences des agricultrices. Les récits montrent que leurs compétences ne sont pas spontanément reconnues et qu'elles doivent souvent être démontrées. Laura l'exprime clairement : « *Il faut toujours prouver. Un homme ne va pas devoir prouver. Mais moi, j'ai toujours quand même dû montrer que oui, je savais faire ça, je savais faire ça, je connaissais ça* ». Catherine et Valérie décrivent une situation comparable dans les magasins spécialisés, où leur expertise n'est pas d'emblée reconnue : « *Vous allez dans un magasin professionnel pour les matériaux. Je suis là avec mon bout de papier, il y a les hommes qui vont arriver, on va servir les hommes avant* ». Sarah, quant à elle, témoigne des réactions d'autres agriculteurs lorsqu'ils la croisent conduire le tracteur : « *quand on est croisé, on travaille à un champ et ils voient que c'est une femme, comme ça [montre un regard d'insistance et d'étonnement] [...]. Oui, c'est du vécu tous les jours.* »

Cette invisibilité prend également la forme d'une remise en cause de la légitimité professionnelle. La majorité des enquêtées évoquent, après entendre le nom de la Bande Dessinée (BD) « *Il est où le patron ?* » avoir déjà eu la remarque lors de la visite de professionnel extérieur à la ferme. Christine, par exemple, partage : « *en dehors du fait du problème de mon statut et tout ça, pour [mon mari] [...], c'est clair que je suis autant que lui, je suis son associée finalement. Mais alors, quand il y a quelqu'un qui vient et qui dit justement : "L'homme, il n'est pas là." Alors je dis: "on est tous les deux patrons ici"* ». Ces paroles révèlent une présomption masculine de la fonction de direction. Être agricultrice ou cheffe d'exploitation ne va pas de soi dans les représentations sociales du métier, ce qui contraint les femmes à rappeler, expliquer ou justifier leur place. Cette difficulté apparaît aussi dans les commentaires adressés à Julie et Lucie qui portent un projet seul : « *C'était beaucoup ça les gens autour qui me disent "Mais tu te rends compte de l'investissement, t'es toute seule" beaucoup de "t'es toute seule". De ma famille, non. C'est plus des gens de l'extérieur* » (Julie). « *Peut-être avez-vous un conjoint avec qui vous pouvez vous installer, ça je l'ai entendu. Moi je n'imaginais aussi pas m'installer seule de base* » (Lucie).

Une autre forme d'invisibilisation a pris place aussi dans les espaces professionnels où les femmes disent ne pas être pleinement écoutées ou reconnues comme interlocutrices légitimes. Caroline et Sophie expriment ce sentiment à propos des réunions syndicales et agricoles : « *un agriculteur en réunion me pose une question, je lui réponds, il écoute pas la réponse quoi, il rigole avec son voisin, mais combien de fois j'ai pas eu ce genre de truc? Ah non, on nous prend pas au sérieux* » (Sophie). Lucie témoigne également d'une infériorité numérique dans ces espaces et fait part d'une certaine solitude : « *quand je vais en réunion, les réunions d'information sur la PAC, réunion Arsia [...] je ne suis pas la seule femme, [mais] une des seules quoi. Enfin là, c'est vrai qu'on se sent seule dans ces cas-là* ». Elle confie également un

exemple lors d'un cours d'insémination, n'étant que 3 femmes parmi des hommes. Lucie raconte un moment où il fallait attacher les vaches aux cornadis : *« les deux filles bougeaient pas, genre c'est un boulot de mec et tu voyais que les filles n'oseraient pas [et] que les mecs n'envisageaient pas que les filles aillent. C'était il y a trois mois. J'étais là, mais moi j'ai envie d'un peu essayer, après moi [...] dans des cours comme ça je me sens pas légitime parce que j'ai pas l'expérience qu'ils ont de manipuler plein de [vaches]. Enfin moi je manipule mes vaches mais c'est pas la même chose que les vaches de tout le monde [...]. C'est quand même encore un monde d'hommes »*. Elle témoigne ainsi de ne pas se sentir légitime pour agir comme elle le voudrait dans ces espaces. Ces dires d'actrices montrent que l'invisibilité ne renvoie pas seulement à un manque de visibilité extérieur, mais aussi à un processus social qui restreint concrètement les possibilités de participation et d'apprentissage, ne facilitant pas leurs installations.

Enfin, cette invisibilité peut aussi être reliée au manque de représentation des femmes dans le monde agricole. Ce manque de figure légitime du métier agit en amont de l'installation, le manque de représentation rendant difficile une projection dans ce métier. Lucie témoigne que ce manque de modèle a pu freiner ses projections dans le milieu : *« c'était le manque de modèles, que ce soit de gens pas issus du milieu agricole et féminins seuls, et même des femmes seules, il y en a pas, il y en a pas encore généralement non plus. donc ouais je m'identifiais pas j'imaginais pas que c'était possible enfin c'était même pas une possibilité quoi »*. Julie explique que regarder des modèles lui font prendre confiance dans son projet : *« Je regarde souvent des vidéos de jeunes qui ont repris en France ou en Belgique. Et je me dis que si, c'est toujours possible »*.

2.3.2. Rapport à la transmission du métier

Le rapport à la transmission du métier d'agriculteur·rices constitue un facteur de conversion social important dans les trajectoires d'installation. Il renvoie à la manière dont le capital, le foncier, le savoir sont transmis et rendus accessibles. Dans les entretiens, cette transmission apparaît d'abord à travers une représentation de la transmission de la ferme, mais elle concerne aussi plus largement la transmission et les façons d'apprendre le métier. Les récits montrent que cette transmission est traversée par des normes de genre qui rendent certaines trajectoires plus faciles que d'autres, ou qui renforcent au contraire la reconnaissance des femmes comme repreneuses.

Dans plusieurs récits recueillis, certaines des agricultrices expliquent que la logique de reprise des fermes reste encore associée à une transmission de père en fils. Lucie explique

ainsi : « *ça se transmet de [...] de père en fils. Ça, clairement, c'est comme [le cédant], il a quatre enfants [...] [et] il a dit [que] ses enfants n'étaient pas intéressés, dans ses enfants, c'était ses deux garçons. En fait, les filles n'étaient pas une option pour reprendre.* » Sarah, quant à elle, rapporte une remarque révélatrice de cette représentation : « *"Et t'as pas de fils ?" "Non, j'ai pas de fils." Je suis bien une fille.* » Ces paroles d'agricultrices montrent que la transmission reste structurée par des attentes genrées qui orientent la manière dont la reprise est imaginée.

Sophie nuance toutefois cette lecture en soulignant que la transmission ne se fait pas toujours selon un schéma imposé : « *mes parents [...] ont eu tellement difficile, ils souhaitaient pas cette vie-là pour leurs enfants et donc voilà, ils nous ont jamais poussés* ». Elle rajoute que pour elle, ce sont « *aux jeunes [...] qui en veulent* » à qui les fermes sont transmises. Toutefois, elle précise que si c'est une femme, cela peut être plus compliqué, les mentalités n'ayant pas complètement changé et : « *la transmission père-fille demande [...] peut être un petit peu plus d'encadrement de la part du papa, parce que voilà, ne serait-ce que physiquement quoi, une femme va avoir moins de facilité à tenir une grosse bête qu'un homme.* » Ce témoignage montre que les normes de transmission évoluent, tout en restant marquées par des attentes différenciées selon le genre.

La transmission ne concerne pas uniquement la ferme comme patrimoine, elle porte aussi sur les compétences et savoirs-faire du métier. Plusieurs enquêtées IMA expliquent avoir participé au travail de la ferme, souvent dès l'enfance ou l'adolescence. La transmission des compétences ne passe pas nécessairement par un enseignement formel, mais par une immersion progressive dans les tâches de la ferme.

Au-delà de l'aide générale à la ferme, la transmission des compétences apparaît comme profondément liée à la socialisation genrée, avec certaines tâches davantage associées aux filles, d'autres aux garçons, ce qui influence la manière dont les agricultrices acquièrent ou non certains savoirs-faire. Clara explique : « *j'ai appris à conduire le tracteur il y a pas très longtemps. Voilà, il [son papa] m'a jamais mis sur un tracteur et je suis quelqu'un qui n'aime pas trop les machines, donc j'insiste pas non plus. [...] Par exemple, quand il a besoin de monter sur une machine, il appelle mon frère* ». Elle rajoute que son frère ne « *sait pas faire la lessive* ». Ces paroles illustrent une socialisation différente entre Clara et son frère.

2.3.3. Réseaux et soutiens

Les réseaux et soutiens relationnels apparaissent comme des leviers majeurs dans les parcours d'agricultrices interrogées. En effet, elles témoignent avoir reçu des conseils, soutiens, informations et aides autour d'elles de la part de leurs entourages familial, amical ou professionnel. Lucie l'exprime ainsi : *« C'est hyper important. La première année, même encore maintenant, et même maintenant, en faisant partie de la section locale [...], on peut discuter d'autres choses aussi, et ne pas toujours moi me tourner d'office vers la même personne, mais clairement [agriculteurs chez qui elle a été en stage] [...], je les ai appelés souvent pour leur demander des conseils. Tu vois, que des hommes. »*.

Les enquêtées évoquent également l'importance des rencontres qui ont construit leurs trajectoires et ont contribué à rendre leur projet possible, pensable et/ou concret. Ces relations jouent un rôle déterminant dans leur installation.

Également, la majorité souligne aussi une aide quotidienne reçue sur la ferme qui a été précieuse et les a beaucoup aidées lors de leurs installations. Cette aide est apportée par les parents, beaux-parents, le cédant ou, dans le cas de Sarah, par un locataire : *« C'est un monsieur qui vivait à Bruxelles et qui est revenu ici pour passer des jours heureux [...]. Mais il ne connaissait rien, mais voilà, il m'a beaucoup beaucoup aidée. » « Il [le locataire] m'aidait tout le temps, il ouvrait les portes, il fermait les portes, il nettoyait toutes les auges, il remplissait les brouettes, [...], il m'aidait beaucoup des petites tâches »* Ce rôle du soutien relationnel amène à questionner la place spécifique des cédant·es dans la transmission de leur ferme, abordé dans la section suivante.

2.3.4. Places des cédant·es

La place des cédant·es constituent un facteur de conversion social important dans l'installation des agricultrices. En effet, elle influence les conditions de la transmission ainsi que la possibilité pour les repreneuses de prendre leur place et de construire leur autonomie dans la ferme. Parmi les agricultrices interrogées, deux configurations se dégagent : d'une part les transmissions familiales, avec les parents (Christine, Sophie et Clara) ou beaux-parents (Valérie et Catherine) et d'autre part, les reprises hors cadre familial, avec un cédant extérieur à la famille (Lucie et Julie).

Comme évoquées dans le point précédent, les repreneuses peuvent avoir leur installation facilitée par une aide quotidienne ou des conseils. Cependant, cette présence n'est pas toujours

vécue sans encombre et les enquêtées expriment des difficultés susceptibles de générer des tensions ou conflits.

Lucie formule ainsi cette relation entre recevoir une aide soutenante, mais aussi des critiques, qu'elle qualifie de paternaliste par rapport à son cédant : *« il y avait des chouettes moments d'échange. C'était gai, c'est toujours c'est quelqu'un de sympa. Et puis de temps en temps, je me prenais des petites remarques, une petite pique et tu vois, ça n'a pas facilité. Enfin, si dans un sens, il a facilité mon installation parce que vraiment, il m'a rendu beaucoup de services »*. Si le cédant a pu soutenir son installation, sa présence était aussi vécue comme intrusive. Lucie exprime ainsi l'impression de ne pas être chez elle : *« Et puis à un moment, moi je me sentais pas chez moi. Parce que eux ils habitaient là, donc si j'oubliais d'éteindre la lumière, tu vois c'est gentil, ils venaient éteindre la lumière, ils passaient un petit coup, ils regardaient un peu les vaches. »*

Cette tension entre soutien et emprise se trouve également dans les transmissions familiales. Sophie explique que son mari et elle ont eu du mal à s'imposer face à son père et que ce n'est qu'au moment de sa pension qu'ils ont pu se sentir chez eux : *« c'étaient des conflits perpétuels. Vraiment, ça a été une période mais hyper difficile. [...] Quand mon père a décidé d'arrêter la porcherie et de prendre sa pension, c'est vraiment à ce moment-là qu'on a enfin eu toutes les clés en main pour pouvoir mener notre exploitation comme on voulait. »* Ces situations montrent que la présence du cédant peut, dans certains cas, freiner la prise d'autonomie, en maintenant la reprise dans un rapport de dépendance ou de négociation permanente.

La relation avec les cédant·es agit ainsi comme un facteur de conversion social, iels influençant la possibilité pour les enquêtées de se construire une place, faire émerger son projet et gagner en autonomie, tout en pouvant être un soutien non-négligeable.

2.3.5. Nouvelles générations et changement de mentalité

Les entretiens ont mis en lumière une différence entre les générations et l'évolution progressive des mentalités, qui constituent un facteur de conversion social en raison de la transformation du cadre culturel dans lequel s'inscrivent les agricultrices interrogées. Ce facteur se décline en deux dimensions : une différence de mentalité dans la manière de concevoir le métier et une évolution des représentations du sexisme et de la domination masculine.

La première dimension, relative à la vision du métier, est particulièrement visible dans les propos de Valérie et de Lucie. Lucie explique ainsi que le cédant n'a pas la même vision de

l'agriculture qu'elle : « [Le cédant] *n'imaginait pas ça, clairement que j'ai le même bâtiment, mais que je traite quatre fois moins d'animaux. [...]. On voit que ça le dérange dans le sens, c'est pas le modèle qu'il imaginait [...]. Enfin pour lui, je vais affamer la planète parce que je produis pas assez, tu vois. Je peux comprendre sa vision du monde.* ». Ces paroles d'actrice illustrent un décalage entre des logiques agricoles différentes.

Valérie évoque une tension similaire à propos de la réaction des beaux-parents lors de l'introduction des robots de traite au moment de la reprise : « *Je pense que [...] c'est surtout lui qui s'en est ramassé beaucoup sur ce choix de passer en robot. Et donc ça a été très compliqué parce que évidemment, c'est une génération de différence et donc c'était plutôt perçu comme qu'on était en train de faire une grave erreur, vraiment mettre en péril tout. Tout simplement parce qu'eux, c'est des choses qu'ils ne maîtrisent pas, qu'ils ne sont pas capables de maîtriser. Et donc du coup, il y a ce côté perdre leur capacité à gérer. Puisque nous, c'est un ordinateur qui nous indique les choses* ».

Cette évolution se retrouve également dans les représentations liées au genre en agriculture. Plusieurs enquêtées IMA opposent la situation de leurs mères à celle de leur propre génération : « *Ma maman, elle, par contre, était conjointe aidante. A l'époque, de toute façon, elles étaient toutes comme ça. Ça ne leur a jamais posé problème. Elles ne se posaient pas de questions, en fait. [...] Je pense qu'il y a une histoire de génération aussi. On est dans une génération où les femmes se sont beaucoup plus libérées et prennent beaucoup plus leur place* » (Catherine). Ce décalage générationnel montre la perception que les filles ont de leurs mères et que les normes de genre ne sont pas figées et qu'elles évoluent avec le contexte social.

Toutes les agricultrices interrogées travaillant avec leur mari sur la ferme insistent sur le fait que la femme doit désormais être sur un pied d'égalité avec l'homme : « *Moi j'ai des personnes des fois qui ont un peu cet argumentaire-là [...] en disant oui c'est monsieur qui fait et alors quand on leur explique un peu en disant en fait non, on est maintenant sur le même pied d'égalité. Mais les femmes des générations au-dessus, elles n'étaient pas sur le même pied d'égalité. C'est les hommes qui étaient propriétaires, c'est les hommes qui avaient leur nom et pas les femmes.* » (Valérie).

Plusieurs enquêtées soulignent néanmoins que ces représentations patriarcales restent présentes chez les acteur·rices du milieu agricole : « *Côté très patriarcal de l'agriculture et des gens qui entourent l'agriculture. Parce que même parfois, j'ai l'impression que c'est plus les gens, les secteurs qui entourent l'agriculture, les négociants, les marchands de bêtes, qui vont plus ancrer en fait. C'est même pas spécialement comme quoi, ici, on a trouvé notre équilibre et c'est plus les gens de l'extérieur* » (Valérie). Cela montre que la transformation des mentalités

ne dépend pas uniquement des relations internes à la ferme, mais aussi de l'environnement professionnel et social dans lequel elle s'inscrit.

3. Fonctionnements

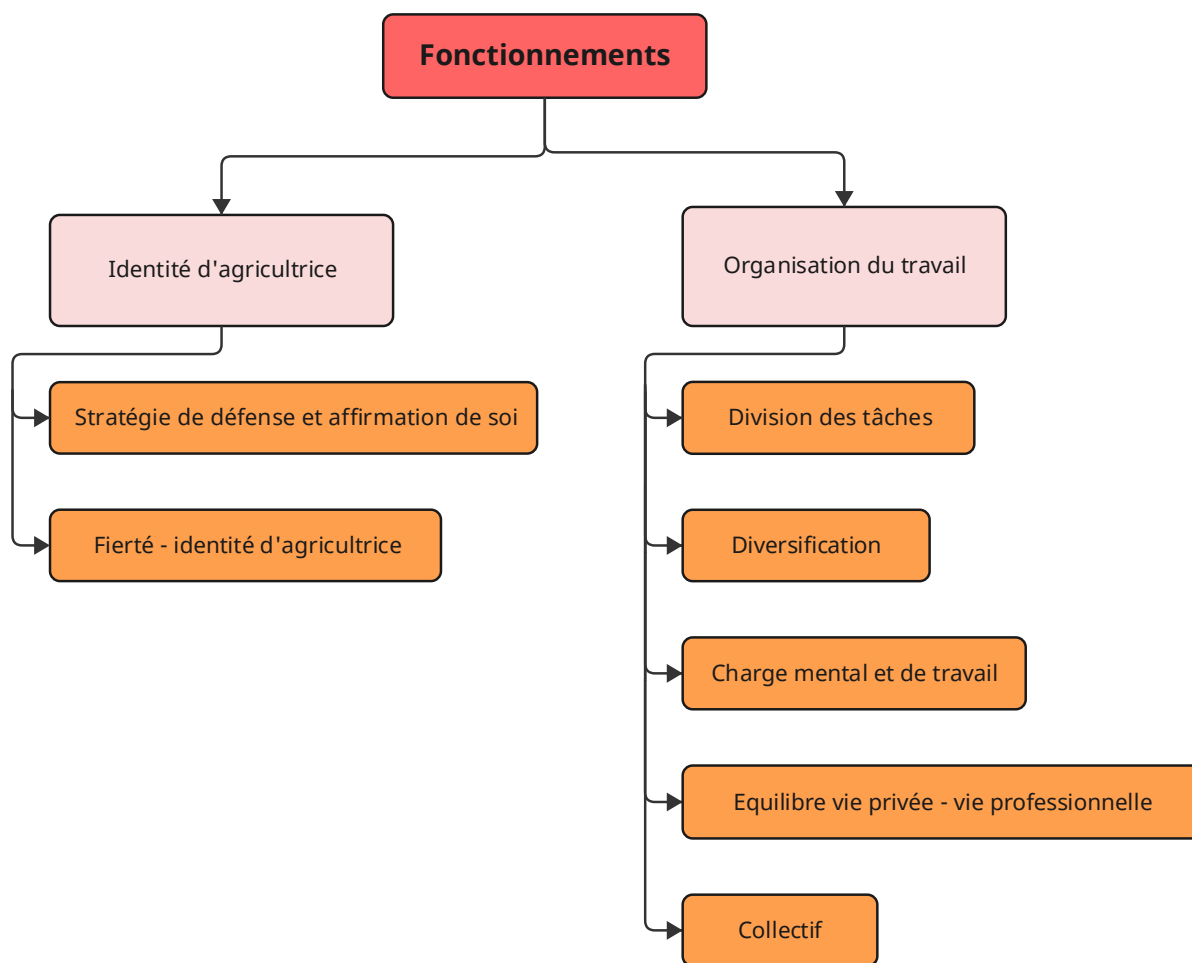


Figure 7 - Fonctionnements

Les fonctionnements renvoient à la manière dont les ressources disponibles, transformées par des facteurs de conversion se traduisent concrètement dans la vie quotidienne et dans l'organisation des fermes des agricultrices enquêtées (Bonvin et Farvaque, 2008; Picard et al., 2015). Ils permettent de comprendre ce que les agricultrices parviennent effectivement à faire, à mettre en place et à faire évoluer leur ferme. À travers l'analyse des entretiens, les fonctionnements identifiés peuvent être regroupés en deux dimensions : l'identité comme agricultrice et l'organisation du travail.

3.1. Identité d'agricultrice

Face aux contraintes rencontrées, en particulier par le manque de reconnaissance, les enquêtées mettent en place des stratégies de réponse, de défense et d'affirmation de soi. Face aux remarques sexistes ou à la mise à l'épreuve de leurs compétences, plusieurs enquêtées développent des formes de répartie qui leur permettent de réaffirmer leur légitimité. Catherine explique par exemple qu'elle a dû hausser le ton au sein d'un syndicat afin de se faire entendre : « *Et qu'on arrête d'écrire des courriers écrits et notés "Cher agriculteur, virgule" maintenant, on note enfin de plus en plus. [...] Déjà rien même qu'au sein [du syndicat] [...], j'ai eu du mal qu'on rajoute les femmes tout le temps, tout le temps, et j'ai crié, je me suis fâchée, mais les dames avant le faisaient aussi.* » Ce type de réaction montre que l'identité d'agricultrice ne va pas de soi, mais qu'elle se construit aussi dans un rapport de résistance à l'invisibilisation.

Cette capacité de réaction est liée à une identité en tant qu'agricultrice qui se construit dans le temps. Sarah explique qu'elle n'assumait pas d'être agricultrice jusqu'à la création d'un livre photo sur elle et son métier : « *j'étais gênée du monde agricole et qu'on me demandait, tu fais quoi ? "Je travaille à la commune". Jusqu'au moment du livre, parce que ça a pris, ça a été vraiment. [...] Oui, ça a pris. Puis je me suis rendu compte qu'au final, ben je faisais pas un si vilain métier. Voilà, c'est vraiment ce bouquin* ». La mise en valeur de son parcours à travers un livre photo a ici joué un rôle important dans la transformation de son rapport au métier.

Sophie, quant à elle, témoigne également avoir rencontré des difficultés, notamment lors de son installation, qui s'est déroulée « *dans une période d'agribashing* ». Elle a eu beaucoup d'interrogations concernant son modèle agricole hors-sol et en intégration. Elle raconte avoir atteint un point où elle avait honte de dire ce qu'elle faisait : « *j'osais même plus dire ce que je faisais, quoi, parce que les gens avaient vraiment une très mauvaise image* ». Elle a ainsi envisagé de travailler différemment que ses parents en accordant une plus grande attention au bien-être animal, en diminuant par exemple la densité d'animaux. Elle s'est aussi engagée au sein d'un syndicat, afin de trouver un endroit lui permettant de « *parler de l'agriculture autrement* ». Elle affirme actuellement être fière de ce qu'elle a accompli et ne regrette pas son installation.

3.2. Organisation du travail

Les fonctionnements observés montrent ensuite que les ressources et facteurs de conversion influencent la manière dont le travail est organisé dans la ferme.

3.2.1. Division des tâches

La division du travail est marquée, dans les fermes où les agricultrices sont installées avec leurs conjoints ou leurs pères, par une répartition genrée des tâches. Les femmes se retrouvent plus souvent du côté de la transformation, de l'administratif, du soin aux veaux et des tâches domestiques, tandis que le conjoint ou le père se charge des travaux des champs et tâches mécanisées. Cette répartition n'est pas exprimée comme une contrainte par les enquêtées, qui la justifient parfois par des préférences ou des affinités. Sophie partage : *« j'ai choisi de ne pas conduire le tracteur. Je me débrouille un tout petit peu »*. Cependant, Valérie témoigne : *« Tout ce qui est transformation, toute la partie administrative, ça. Les hommes sont généralement très contents de la laisser aux femmes »*.

3.2.2. Diversification

La diversification est définie comme l'élargissement ou la modification des activités de l'exploitation agricole afin de répondre à des objectifs économiques, environnementaux ou sociaux (Gafsi, 2017). Cette diversification peut être agricole ou non agricole (Insee Références, 2024). À la suite de l'analyse thématique, cette diversification apparaît comme un autre fonctionnement en permettant de rendre le projet plus cohérent avec les aspirations des enquêtées. Pour les agricultrices installées avec leurs conjoints, c'est généralement cette diversification qui a permis de générer un revenu supplémentaire et de rendre possible leur installation sur la ferme. Ces activités prennent des formes variées, avec des activités agricoles (production de yaourt, engraissement de veaux de boucherie, colis de viande, fromagerie,...) et non agricole (ferme pédagogique). Elles sont prises en charge par les agricultrices. Elles sont prises en charge par les agricultrices.

3.2.3. Charge mentale et de travail

La notion de charge mentale est définie comme le fait de devoir penser, anticiper, organiser et coordonner en permanence les tâches quotidiennes, au-delà de leur simple réalisation et est généralement assignée aux femmes (Haicault, 2020). Cette charge mentale revient fortement dans les entretiens et constitue un aspect central du quotidien des enquêtées. Elles décrivent une activité marquée par la multiplication des tâches, l'imprévisibilité des journées et la nécessité de penser à tout simultanément : les animaux, les papiers, les enfants, les factures, les commandes... Sophie parle d'une « *to-do list qui n'en finit pas* ». Cette surcharge de travail s'accompagne d'une fatigue physique et psychique, qui enduit des problèmes de santé dont plusieurs des agricultrices ont fait part. Pour Valérie, cette charge mentale n'est pas équivalente en fonction des hommes et des femmes : « *On parle de l'équité entre hommes et femmes pour la gestion de la charge mentale, mais pas dans le monde agricole* ».

3.2.4. Équilibre vie privée – vie professionnelle

Plusieurs enquêtées (Sarah, Clara, Sophie et Catherine) soulignent que la vie privée et la vie professionnelle sont souvent mélangées sans réelle coupure nette entre les différents temps de vie. Sophie partage : « *Ce n'est pas un travail, en fait, c'est un mode de vie, [...] tout est sans arrêt mêlé, la vie de famille, le travail, tout* ». Le travail agricole structure les journées et déborde sur l'espace domestique et inversement. Cette porosité entre les sphères est vécue comme une richesse, permettant une plus grande autonomie ou une présence auprès des enfants, mais constitue aussi une source de tension et de difficulté à libérer du temps de repos.

3.2.5. Collectif

Clara explique qu'elle n'envisage pas de s'installer seule sur la ferme familiale, ne se voyant pas porter seule la charge de la ferme. À la suite de sa participation à des formations sur les fermes collectives, elle a rencontré François avec qui une association est envisagée pour la reprise. La ferme collective ou partagée apparaît dès lors comme une manière de rendre la reprise pensable pour Clara.

4. Conclusion

En conclusion, l'analyse thématique des entretiens à travers le cadre théorique des capacités montre que la transformation des ressources en fonctionnements est influencée par différents facteurs de conversion, sociaux, personnels et environnementaux. Cette analyse met également en évidence que les capacités des agricultrices sont influencées par le genre. En effet, le genre intervient à la fois dans les facteurs de conversion sociaux et personnels, et plus marginalement dans les facteurs environnementaux. La discussion qui suit permet d'aborder ces capacités avec un prisme de genre.

VI. Discussion

Ce chapitre a pour objectif d'apporter une réflexion sur l'analyse des résultats, en les replaçant dans le cadre de la contextualisation développée au début de ce mémoire. L'analyse des résultats sous un prisme de genre est d'abord présentée, et ensuite une réflexion sur l'art-based science permettant de soulever les invisibilités.

1. Les résultats sous un prisme de genre

Cette partie présente dans un premier temps l'analyse des capacités sous un prisme de genre, en abordant les ressources et les facteurs de conversion personnels et sociaux. La socialisation genrée, care et la transmission des compétences sont ensuite présentée ainsi que le lien entre le care et l'agroécologie. Enfin, le manque de reconnaissance de l'agriculture et des agricultrices est développé.

L'accès aux ressources est primordial pour l'installation. En effet, les difficultés d'accès à la terre, la pression foncière et l'accès au crédit sont les principaux freins à l'installation des jeunes en agriculture (Eurostat, 2020b). Par ailleurs, ces ressources ne sont pas distribuées de manière égale entre les femmes et les hommes, ce qui influence directement les possibilités d'installation et de consolidation du projet agricole (Tourtelier et al., 2023).

En ce qui concerne les facteurs de conversion sociaux, le genre joue un rôle important dans la reconnaissance des agricultrices. En effet, lorsque leur projet, leurs compétences, leurs paroles et leur place sont reconnus, cette reconnaissance soutient l'installation, favorise la participation dans les espaces de parole et de décision et renforce leur maintien dans le métier. À l'inverse, lorsque les agricultrices sont invisibilisées, peu écoutées, minoritaires dans certains espaces ou présumées moins compétentes, cette non-reconnaissance réduit leur marge de manœuvre, fragilise leur projection dans le métier et limite leur capacité à prendre pleinement leur place.

Du côté des facteurs de conversion personnels, la passion et l'aspiration au métier apparaissent également révélatrices des normes de genre. Dans les entretiens, la passion évoquée désigne presque systématiquement à travers les animaux. Cette récurrence peut être associée à la notion de *care*, qui renvoie à une relation de soin, d'attention et de responsabilité envers le vivant (Fisher et al., 1990). Cette notion fait référence, plus largement, à une socialisation genrée et attribuée au genre féminin.

En effet, comme expliqué précédemment, l'éducation des garçons dans les familles agricoles est souvent orientée vers les tâches techniques et mécaniques, tandis que celle des filles les conduit davantage vers des activités liées au *care* (Fisher et al., 1990; Tourtelier et al., 2023; Henrotte et al., 2026). Cet apprentissage différencié se retrouve dans la répartition des tâches au sein de la ferme. Comme l'ont montré les résultats, lorsqu'elles sont installées avec leur mari, les agricultrices prennent généralement en charge la transformation, le soin des animaux, l'administratif et les tâches domestiques, tandis que le conjoint s'occupe davantage des travaux des champs. Ces résultats corroborent avec la littérature (Lagrove, 1983; Ayral, 2021; Azima et al., 2022). Cette répartition est souvent présentée par les enquêtées comme relevant d'une organisation pratique ou d'une répartition selon les goûts et les préférences. Elle peut toutefois aussi être interprétée comme le prolongement d'une socialisation genrée (Lagrove, 1983; Barthez, 2005; Tronto, 2008; Ayral, 2021; Henrotte et al., 2026).

Cette répartition pose également la question de la détention du savoir et des compétences. En effet, les entretiens montrent que les enquêtées peuvent dépendre des conseils et des compétences détenus par des hommes, ce qui réduit leur autonomie dans la gestion de l'exploitation et, plus largement, leur possibilité d'installation (Tourtelier et al., 2023; Henrotte et al., 2026).

Dans le contexte agricole actuel, marqué par la multiplication des crises, la dépendance aux marchés, les difficultés économiques des agriculteur·rices (Mazoyer et al., 2002; Thorsøe et al., 2020; Giuliani et al., 2025), une agriculture davantage fondée sur le *care* pourrait constituer une piste souhaitable. En effet, plus de soin aux personnes, aux vivants, à la terre et aux écosystèmes participerait à rendre les systèmes agricoles plus vertueux et durables.

Le *care* rejoint ainsi les principes de l'agroécologie de la FAO (Barrios et al., 2020), tels que les synergies, la résilience ainsi que les valeurs sociales et humaines (Fisher et al., 1990; Barrios et al., 2020). Tout d'abord, il s'insère dans l'idée de synergies en portant une attention aux équilibres entre les sols, les animaux, les cultures et les personnes (Fisher et al., 1990; Barrios et al., 2020). Prendre soin, dans cette perspective, ne consiste pas seulement à protéger, mais à maintenir les conditions qui permettent au vivant de se renouveler et de fonctionner dans des relations d'interdépendance (Fisher et al., 1990; Barrios et al., 2020). Le *care* s'inscrit également dans la résilience, car il implique une capacité d'adaptation, d'anticipation et de réparation face aux aléas du monde agricole (Fisher et al., 1990; Barrios et al., 2020). Une agriculture fondée sur le *care* cherche ainsi à préserver la capacité du système à durer dans le temps, malgré les fragilités économiques, climatiques ou sociales (Fisher et al., 1990; Barrios et al., 2020). Enfin, le *care* fait écho aux valeurs sociales et humaines de l'agroécologie, permettant de penser une agriculture

tournée vers la justice sociale et la prise en compte des personnes qui font vivre les systèmes agricoles (Fisher et al., 1990; Barrios et al., 2020).

Ce lien entre agroécologie et le care permet d'éclairer certaines trajectoires d'installation féminines. En effet, le care, souvent socialement associé aux femmes, peut contribuer à orienter certaines d'entre elles vers des formes d'agriculture plus attentives au vivant, aux équilibres du système et à la durabilité des pratiques (Tourtelier et al., 2023). Cette sensibilité au soin, aux relations et à la préservation des ressources pourrait ainsi participer à expliquer pourquoi plusieurs études observent une plus forte présence des femmes dans des systèmes agricoles plus durables (Tourtelier et al., 2023). Cependant, les résultats des travaux de Henrotte et Van den Broeck (2026), montrent que le manque de compétences agricoles, liée à une éducation à l'écart des travaux de la ferme, une formation tardive,... , peut limiter les femmes dans l'adoption de pratiques agricoles durables, en les conduisant à recourir à entreprises de travaux agricoles ou à dépendre des recommandations des conseiller·es agricoles. Elles disposent ainsi de moins d'influence sur la durabilité des pratiques mises en œuvre. De plus, lorsqu'elles sont en couple sur la ferme, les femmes continuent à assumer une grande part des tâches de care, tels que le soin des animaux, les tâches domestiques,... (Lagrove, 1983; Barthez, 2005; Ayrat, 2021). Ces tâches restent souvent moins visibles et moins reconnues que celles associées aux hommes, qui sont généralement les travaux des champs (Lagrove, 1983; Barthez, 2005; Ayrat, 2021). Cette invisibilisation du travail de care s'inscrit dans un rapport de domination masculine, qui repose sur une hiérarchisation symbolique des tâches (Lagrove, 1983, 2015; Barthez, 2005; Fournier, 2008; Ayrat, 2021). Il ne s'agit pas de suggérer que les femmes devraient cesser de faire des tâches liées au care, mais plutôt de reconnaître pleinement leurs valeurs et plus les partager entre les hommes et les femmes (Fisher et al., 1990).

Ce manque de reconnaissance peut toutefois dépasser la seule question du genre. Comme constaté lors des entretiens et événements, il renvoie également à une demande plus large de reconnaissance du monde agricole et du rôle joué par les agriculteur·rices dans la société. En effet, les facteurs de conversion environnementaux mettent en évidence un secteur confronté à de nombreuses crises et fluctuations, qui a besoin d'un soutien politique et social, comme le souligne Catherine : « *c'est ce côté ingrat et le fait qu'on ne se sente pas toujours [...] soutenu par le politique, ça c'est compliqué pour nous* ». Les syndicats jouent alors un rôle majeur dans la représentation et reconnaissance du monde agricole et la défense de celui-ci auprès des politiques et de la société.

Les mentalités et les normes de genre ne sont toutefois pas figées et peuvent évoluer. Plusieurs agricultrices interrogées ont partagé le sentiment que les rapports de genre varient

selon les générations. Les plus jeunes générations sont perçues comme davantage porteur·ses de valeurs d'égalité des genres par rapport aux générations plus âgées. Néanmoins, les facteurs de conversion sociaux et personnels montrent qu'un rapport de pouvoir lié au genre demeure présent dans le monde agricole. Cette recherche ne permet pas de montrer si cette progression des mentalités se manifeste et reste ouverte à l'approfondissement.

De nombreuses initiatives participent néanmoins à cette évolution progressive des mentalités et à une meilleure reconnaissance des agricultrices. En effet, l'année 2026, a été proclamée année internationale des agricultrices par la FAO (FAO, 2026) et a contribué à mettre les femmes du monde agricole en lumière. De cette année découle de nombreux événements et initiatives, tels qu'un groupe en non-mixité choisie portée par la FUGEA, des projets de spectacle par les agricultrices, des séminaires et activités proposées par l'UAW... Ces dynamiques restent toutefois dépendantes de soutiens financiers et institutionnels pour pouvoir s'inscrire dans la durée.

Par ailleurs, plusieurs mémoires, articles et rapports, portés par des étudiantes, des chercheuses et des organisations telles qu'Oxfam Belgique, ont également contribué à faire avancer la réflexion sur ces enjeux. Dans ce cadre, le recours à l'art-based science dans ce mémoire a permis d'apporter un autre mode de visibilité aux difficultés rencontrées par les agricultrices.

2. L'art-based science comme réponse à ce manque de visibilité ?

Lors de cette recherche, un objet intermédiaire artistique a été utilisé avec de visibilisé les vécus des agricultrices (Gary Knowles et al., 2008; Chaussebourg et al., 2026).

Lors de cette recherche, la BD « *Il est où le patron* » (Bénézit et al., 2021) a été utilisé lors de la deuxième partie des entretiens. Cette BD a été réalisée par des agricultrices qui partagent leur quotidien. Son utilisation a permis de créer un moment différent dans l'entretien, généralement accueilli avec enthousiasme par les enquêtées. Ce moment favorisait l'ouverture de la parole et permettait d'aborder plus directement leur place en tant que femme dans le milieu agricole. À la suite de la lecture d'une planche, elles confiaient leur propre expérience, se reconnaissant dans les situations présentées, tels que l'illustre cette parole d'actrice en réaction à la lecture d'une planche : « "*C'est qui le patron ?*" *Oui, ça je l'ai souvent. Ou alors : "Votre*

beau-père n'est pas là ?" "Non, mais mon beau-père, c'est plus lui." "Ah oui, mais je reviendrai quand il sera là." »

Les planches de BD utilisées dans cette recherche peuvent être qualifiées d'*Objet Intermédiaire*. Les objets intermédiaires sont définis comme des « *entités physiques qui relient les acteurs humains entre eux* » (Vinck, 1999, pg. 392). Il favorise « *les interactions entre acteur·rices partageant déjà une compréhension commune du problème en jeu* » (Chaussebourg et al., 2026, pg. 61) et permettant ainsi un échange de savoir entre ces acteur·rices (Chaussebourg et al., 2026). Dans cette recherche, la BD a donc été un outil de médiation entre les agricultrices et l'enquêtrice (Vinck, 1999; Chaussebourg et al., 2026), en créant un climat de confiance, en suscitant la discussion et en rendant visibles les rapports sociaux qui ne le sont pas toujours. Elle a également contribué à faire émerger une prise de conscience du vécu des enquêtées. Cette utilisation d'un objet intermédiaire s'inscrit ainsi dans une perspective agroécologique, proposant la cocréation et le partage des savoirs (Méndez et al., 2018; Barrios et al., 2020; Chaussebourg et al., 2026).

Dans cette logique, j'ai pu également assister, au cours de cette recherche, à des rencontres en non-mixité d'agricultrices (E1) ainsi qu'à une rencontre au cours de laquelle des agricultrices partageaient leurs réactions à la suite d'un spectacle sur les femmes dans le milieu agricole (E6). Ces deux événements ont offert des espaces de parole via l'art où les agricultrices ont pu partager leurs vécus, renforcer leurs reconnaissances et rendre plus visible leurs difficultés auxquelles elles font face au quotidien. Par ces éléments, il est montré que l'utilisation de l'art-based science permet d'approfondir les échanges et d'améliorer la qualité des entretiens réalisés. D'autres initiatives artistiques, quant à elles, permettent de toucher le grand public et participer à cette reconnaissance auprès de la société, telle que le documentaire « *Agricultrices, semer l'égalité* » de TDM (TDM, 2025) et le podcast « *Parcours de Paysannes* » de Justine Havelange (Havelange, 2025).

VII. Réflexivités et limites du travail

Ce chapitre présente les limites méthodologiques de ce travail ainsi que la réflexivité liée à ma posture de recherche et des ouvertures pour d'autres recherches.

Premièrement, il importe de préciser ma posture dans ce travail. En effet, je suis une femme et non issue du milieu agricole. Par ailleurs, mon implication depuis deux ans au sein du syndicat agricole la FUGEA a constitué à la fois une ressource et une certaine vision de l'agriculture. Elle m'a permis une porte d'entrée dans le milieu agricole et d'approcher certaines réalités de terrain. Toutefois, cette implication m'a conduite à être davantage exposée à des projets agricoles orientés vers une autonomie paysanne et une agriculture durable, ce qui n'est pas représentatif du milieu agricole en Wallonie. Afin de diversifier les profils rencontrés, j'ai élargi mes contacts par d'autres réseaux, notamment via l'UAW, des connaissances et les différents événements auxquels j'ai pu participer.

Deuxièmement, ce travail ne prétend pas à l'exhaustivité. Étant limitée par des ressources en temps et en mobilité, la saturation des données n'a pas été atteinte et il aurait été pertinent de rencontrer davantage d'agricultrices. Également, l'ensemble de la littérature disponible sur le sujet n'a pas pu être étudié et cette recherche s'est concentrée sur de la littérature francophone et anglophone.

Troisièmement, plusieurs prolongements de recherche peuvent être possibles. En effet, il peut être intéressant d'interroger des agricultrices issues d'autres spécialisations agricoles, telles que le maraîchage ou les grandes cultures. De plus, les agricultrices rencontrées étant toutes déjà installées, il peut être pertinent d'inclure des femmes en réflexion sur leur installation, ainsi que des femmes n'ayant pas pu s'installer ou reprendre la ferme de leurs parents. Le choix de cette recherche a été d'interroger uniquement des femmes, il peut également être intéressant d'interroger des hommes afin d'observer plus finement les différences de trajectoires et de perceptions.

Cette recherche ouvre la voie pour d'autres recherches ultérieures. Quatre thématiques d'ouverture vont être avancées.

En effet, cette recherche s'est concentrée sur la question du genre. Dans une perspective intersectionnelle, il est toutefois pertinent d'élargir l'analyse à d'autres rapports sociaux de domination, en croisant par exemple le genre avec des enjeux tels que le racisme ou les réalités des personnes LGBTQIA+, afin de mieux saisir la diversité des expériences vécues dans le monde agricole.

Par ailleurs, dans l'utilisation du cadre théorique des capacités, ce travail s'est principalement centré sur les facteurs de conversion plutôt que sur les ressources elles-mêmes. Cependant, ces ressources sont inégales entre les hommes et les femmes, influençant l'accès à l'installation (Tourtelier et al., 2023). Dans cette perspective, il est intéressant d'approfondir l'analyse des difficultés d'accès à la terre et la pression foncière, qui constituent des freins majeurs à l'installation des jeunes (European Commission, 2025b). Le rôle des pouvoirs publics dans la création de conditions plus favorables à l'installation mérite également d'être exploré.

De plus, comme évoqué dans la discussion, les questions du changement des mentalités autour du genre dans le monde agricole ainsi que le rôle des syndicats et des politiques publiques dans ces évolutions constituent des pistes de réflexion pour de futures recherches. De même, le rôle du genre et du care dans la diversification des activités agricoles (transformation, vente directe, ferme pédagogique, ...) constitue également une piste à approfondir.

Enfin, l'art-based science peut être davantage développée par les recherches pour étudier le genre en agriculture, tel que le théâtre ou le podcast ainsi qu'une approche agroécologique de cocréation de savoir (Barrios et al., 2020; Chaussebourg et al., 2026; GaryKnowles et Cole, 2008). Cette co-construction du savoir et de la recherche, via notamment des groupes en non-mixité choisie peut permettre aux agricultrices de devenir actrice du changement.

VIII. Contribution personnelle de l'étudiante

Lors de cette recherche, l'intelligence artificielle Perplexity AI a été utilisée pour l'aide à la structuration des idées lors de la contextualisation, une synthèse de quelques documents de littérature et une aide à l'écriture (paraphrase et fluidité du texte).

Une relecture a été réalisée par Zéphyre Parmentier, Simon Rasseaux, Yannick Ouziaux-Juhl, Adeline Vandavelde, Christine Tenreira Martins et Francine Boudru. La réalisation de la figure 2 a été aidée par Sophie Vis, Artur Freeman et Julie Lemaire.

Les co-promoteur·rices, Juliane Collin et Kevin Maréchal ont apporté leurs réflexions dans la construction de ce mémoire, l'analyse des données et ont réalisé plusieurs relectures.

Ainsi, la contribution personnelle de l'étudiante a été la recherche bibliographique, la construction de la problématisation, la collecte des données et leurs analyses, les figures (excepté la figure 2), la rédaction,...

IX. Conclusion

Les différentes transformations agricoles du XXe siècle ont engendré des défis majeurs, auxquels l'agriculture wallonne est aujourd'hui confrontée (Mazoyer et al., 2002; Schuh, 2022; Giuliani et al., 2025). Parmi ces défis, le renouvellement des générations occupe une place centrale (European Commission, 2025a; SPW, 2025a). Dans ce contexte, les questions d'inégalité de genres se posent, notamment dans l'installation agricole (Buraud et al., 2023; Tourtelier et al., 2023; Henrotte et al., 2026). L'analyse par les capacités (Sen, 1999) mobilisée à travers la notion de domination masculine (Bourdieu, 1990), permet de mieux comprendre ces inégalités dans les parcours d'installations. Elle met en exergue la manière dont la transformation des ressources disponibles en possibilités réelles d'action est influencée par des facteurs de conversion (Sen, 1999; Bonvin et Farvaque, 2008).

Les entretiens menés avec neuf agricultrices installées dans des systèmes d'élevage, sous la forme de récits de vie et l'utilisation d'un roman graphique, ont permis de faire émerger plusieurs éléments. Les **ressources** ressortant de l'analyse sont : les structures d'accompagnement, les ressources financières et légales. Les facteurs de conversion se répartissent entre les dimensions sociales, personnelles et environnementales. Parmi les **facteurs sociaux**, ressortent la reconnaissance et l'invisibilité, le rapport à la transmission du métier, le réseau et les soutiens, la places des cédant·es, les nouvelles générations et les changements de mentalités. Les **facteurs personnels** renvoient, quant à eux, à la passion et l'aspiration au métier, aux compétences et au rapport aux incertitudes. Enfin, les **facteurs environnementaux** concernent la gestion de l'administratif et des législations et la perception du contexte agricole. La combinaison de ces éléments conduit à deux principaux **fonctionnements** : l'identité en tant qu'agricultrice et l'organisation du travail.

Il ressort ainsi que les capacités des agricultrices ne dépendent pas uniquement des ressources dont elles disposent, mais aussi de la manière dont ces ressources sont converties en opportunités réelles (Sen, 1999; Bonvin et Farvaque, 2008). Les facteurs de conversion sociaux et personnels apparaissent marqués par l'influence du genre, en particulier à travers la reconnaissance en tant qu'agricultrice, la transmission des compétences techniques et mécaniques ainsi que la répartition des tâches. Ces éléments renvoient à la notion de care et de la socialisation genrée (Fisher et al., 1990; Tourtelier et al., 2023). Dans un contexte agricole fragilisé, le care apparaît comme une piste importante pour penser une agriculture plus durable et plus agroécologique, rejoignant les principes de synergie, de résilience et de valeurs sociales et humaines (Fisher et al., 1990; Barrios et al., 2020). Toutefois, le manque de reconnaissance du travail du care, souvent réalisé par les femmes, reste associées à des rapports de domination

masculine (Lagrave, 1983, 2015; Barthez, 2005; Fournier, 2008; Ayral, 2021). Enfin, la question de la reconnaissance dépasse la notion de genre, car elle renvoie plus largement au besoin de reconnaissance du monde agricole.

Cette recherche a ainsi permis de mieux comprendre les parcours d'installations des agricultrices en Wallonie. Elle a mis en évidence les inégalités de genre et a offert une lecture transversale de ses trajectoires grâce au cadre des capacités. Par ailleurs, l'utilisation de l'art-based science, à travers la mobilisation d'un objet intermédiaire tel que la BD, a favorisé l'expression des vécus quotidiens des agricultrices et renforcé la visibilité de leurs expériences (Gary Knowles et al., 2008; Chaussebourg et al., 2026).

Enfin, cette recherche invite à penser l'avenir de l'agriculture wallonne en y intégrant les dimensions sociales. Si l'agroécologie apparaît comme une voie prometteuse pour répondre aux défis agricoles actuels, elle ne peut être pleinement cohérente que si elle inclut une réflexion sur l'égalité de genre et la reconnaissance des agricultrices (Barrios et al., 2020).

X. Bibliographie

- Ayral A., 2021. La reconnaissance des femmes ayant fait le choix d'une profession agricole: état des lieux et vécus d'agricultrices wallonnes. (Mémoire), Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain.
- Azima S. & Mundler P., 2022. The gendered motives and experiences of Canadian women farmers in short food supply chains: Work satisfaction, values of care, and the potential for empowerment. *Journal of Rural Studies* **96**, 19–31, DOI:10.1016/j.jrurstud.2022.10.007.
- Barrios E., Gemmill-Herren B., Bicksler A., Siliprandi E., Brathwaite R., Moller S., Batello C. & Tiftonnell P., 2020. The 10 Elements of Agroecology: enabling transitions towards sustainable agriculture and food systems through visual narratives. *Ecosystems and People* **16**(1), 230–247, DOI:10.1080/26395916.2020.1808705.
- Barthez A., 2005. Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires* (289–290), 30–43, DOI:10.4000/economierurale.102.
- Bénézit M. & Les paysannes en polaire, 2021. *Il est où le patron ? - Chroniques de paysannes*, 176.
- Bertaux D., 2010. *Le récit de vie: L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin.
- Bessière C., 2022. Penser la domination masculine, contre et avec Bourdieu. *Le 1* **405**.
- Bonvin J.-M. & Farvaque N., 2008. Amartya Sen. Une politique de la liberté. *Revue Française de Socio-Économie* **5**(1), 128, DOI:10.3917/rfse.005.0231a.
- Bourdieu P., 1990. La domination masculine. *Actes de la recherche en sciences sociales, Masculin/féminin-2* **84**, 2–31, DOI:10.3406/arss.1990.2947.
- Bourdieu P., 1998. *La domination masculine*, Seuil.
- Buraud L., Legein L. & Guieu A., 2023. Défricher le genre dans l'agriculture wallonne, Oxfam Belgique.
- Butler J., 2004. *Undoing Gender*, Routledge, New York, 284.
- Carré L., 2013. *Axel Honneth. Le droit de la reconnaissance*, Michalon.
- Chaussebourg L., Maughan N., Visser M. & Maréchal K., 2026. Intermediary objects in transdisciplinary research: a podcast to foster alternative grain-to-bread chains in Wallonia. *Sustainability Science* **21**(1), 59–76, DOI:10.1007/s11625-025-01742-3.
- Christiaens C., 2024. Le rôle du genre dans la gouvernance des fermes : Contexte des grandes cultures wallonnes (Mémoire), Faculté des bioingénieurs, Université catholique de Louvain.
- Clair I., 2023. *Sociologie du genre*, Armand Colin.
- Coman R., Crespy A., Louault F., Morin J.-F., Pilet J.-B. & Van Haute E., 2016. *Méthodes de la science politique: de la question de départ à l'analyse des données*, Méthodes en sciences humaines, De Boeck supérieur, Louvain-La-Neuve.
- Crenshaw K., 2021. Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *Droit et Societe* **108**(2), 465–487, DOI:10.3917/drs1.108.0465.
- Daniele B.-C., Federico A., Federica D.M., Juan T.-C. & Pavel C., 2026. Gender differences in successor identification within family farms. *J. Rural Stud.* **121**, DOI:10.1016/j.jrurstud.2025.103939.
- DeMathieu A., 2020. L'impact des stéréotypes de genre sur la relation des agricultrices à l'équipement agricole, Université Grenoble Alpes.
- Denolf L., 2025. Femmes, agriculture et émancipation : les enjeux du travail à l'extérieur de l'exploitation. Analyse ciblée sur une population de conjointes d'agriculteurs en Wallonie (Mémoire), Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain.

- Du Faux J. & Dogot T., 2015. Le portrait des agricultrices wallonnes en 2014. Comprendre les besoins des agricultrices afin de leur apporter un soutien adapté, Unité d'Economie et Développement rural (Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège), Gembloux, Belgium.
- EU CAP Network, 2025. Assessing generational renewal in the agricultural sector (No. CAP Evaluation News 11).
- European Commission, 2025a. Generational renewal in agriculture. https://agriculture.ec.europa.eu/overview-vision-agriculture-food/generational-renewal_en, (10/01/2026).
- European Commission, 2025b. Chronologie - Histoire de la PAC. <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/the-common-agricultural-policy-explained/timeline-history-of-cap/>, (06/01/2026).
- Eurostat, 2020a. Agriculture facts - EUROSTAT. <https://ec.europa.eu/eurostat/cache/visualisations/agriculturefacts/>, (10/01/2026).
- Eurostat, 2020b. Farms and farmland in the European Union - statistics. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Farms_and_farmland_in_the_European_Union_-_statistics, (10/01/2026).
- FADEAR, 2020. Femmes paysannes : s'installer en agriculture, freins et leviers.
- FAO, 2026. Accueil | 2026 Année internationale des agricultrices. *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*. <https://www.fao.org/woman-farmer-2026/fr>, (23/05/2026).
- Fisher B. & Tronto J., 1990. Toward a Feminist Theory of Caring. In: *Circles of Care: Work and Identity in Women's Lives*. SUNY Press, 35–62.
- Fournier M., 2008. Les rapports de domination : À propos de La Domination masculine, Pierre Bourdieu. In: *Les mécanismes de la Violence*. Éditions Sciences Humaines, 67–69.
- Fusulier B. & Sirna F., 2010. Contrer les inégalités du "pouvoir d'agir", augmenter les capacités. *Les Politiques Sociales* **34**(2), 33–38, DOI:10.3917/lps.103.0033.
- Gafsi M., 2017. Les stratégies de diversification des exploitations agricoles. Enseignements théoriques et empiriques. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires* (360), 43–63, DOI:10.4000/economierurale.5257.
- Gary Knowles J. & Cole A., 2008. *Handbook of the Arts in Qualitative Research: Perspectives, Methodologies, Examples, and Issues*, SAGE Publications, Inc.
- Giuliani A. & Baron H., 2025. The CAP (Common Agricultural Policy): A Short History of Crises and Major Transformations of European Agriculture. *Forum Soc. Econ.* **54**(1), 68–94, DOI:10.1080/07360932.2023.2259618.
- Gliessman S., 2016. Transforming food systems with agroecology. *Agroecology and Sustainable Food Systems* **40**(3), 187–189, DOI:10.1080/21683565.2015.1130765.
- Haicault M., 2020. La charge mentale. Histoire d'une notion charnière (1976-2020). In: *Récits de la charge mentale des femmes*. Hermann, 21–42.
- Havelange J., 2025. « Parcours de Paysannes » : Un podcast natif pour raconter les parcours des agricultrices wallonnes non-issues du milieu agricole (Mémoire), UCLouvain.
- Henrotte S., 2024. Le rôle du genre dans l'adoption de pratiques agricoles durables Les fermes de grandes cultures en Wallonie (Mémoire), Faculté des bioingénieurs, Université catholique de Louvain.
- Henrotte S. & Van den Broeck G., 2026. How does gender shape the adoption of sustainable agricultural practices? Evidence from Belgium. *Journal of Rural Studies* **121**, 103919, DOI:10.1016/j.jrurstud.2025.103919.
- Honneth A., 2004. Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance ». *Revue du MAUSS* **23**(1), 137–151, DOI:10.3917/rdm.023.0137.
- Imbert G., 2010. L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers* **102**(3), 23–34, DOI:10.3917/rsi.102.0023.
- INASTI, 2022. Le statut social des travailleurs indépendants - Conjointes aidants, Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants.

- Insee Références, 2024. Diversification des activités des exploitations agricoles – Transformations de l’agriculture et des consommations alimentaires (No. Fiche 1.8.).
- Lagrange R.-M., 1983. Bilan critique des recherches sur les agricultrices en France. *Études rurales* **92**(1), 9–40, DOI:10.3406/rural.1983.2932.
- Lagrange R.-M., 2015. La domination masculine encore. *Regards Sociologiques* **47–48**, 134–142.
- Larousse, 2026. Définitions : foncier - Dictionnaire de français Larousse.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/foncier/34447>, (24/05/2026).
- Lefèvre A., 2019. Méthodologie d’enquêtes pour études de trajectoires – Enquêtes qualitatives semi-directives (EFFORT - Transition des exploitations laitières vers une utilisation efficiente des ressources fourragères : cas de l’alimentation de précision à la ferme No. Délivrable 3.2), CRA-W.
- Maréchal K. & Joachain H., 2012. The sustainability of EU agricultural system. In: *The Economics of Climate Change and the Change of Climate in Economics*, Routledge. London, United Kingdom.
- Marquet J., Van Campenhoudt L. & Quivy R., 2022. *Manuel de recherches en sciences sociales*, Armand Colin.
- Mazoyer M. & Roudart L., 2002. *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Ed. du Seuil, 699.
- Méndez E., Caswell M., Gliessman S. & Cohen R., 2018. Integrating agroecology and participatory action research (PAR): principles and characteristics1. *Cadernos de Agroecologia* **13**(1).
- Natagriwal, 2026. Groupe de travail - “Femmes en agriculture.”
<https://www.natagriwal.be/autres-missions/gt-femmes/>, (23/05/2026).
- Olivier de Sardan J.-P., 2008. *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l’interprétation socio-anthropologique*, Anthropologie prospective, 3, Bruylant-Academia s.a., Louvain-la-Neuve.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995. La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête* (1), 71–109, DOI:10.4000/enquete.263.
- Picard F., Pilote A., Turcotte M., Goastellec G. & Olympio N., 2015. Opérationnaliser la théorie de la justice sociale d’Amartya Sen **37**(3), DOI:10.7202/1036326ar.
- Rieu A., 2004. Agriculture et rapports sociaux de sexe : La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture. *Cahiers du Genre* **37**(2), 115–130, DOI:10.3917/cdge.037.0115.
- Rival M., 2019. De la transmission à la reconnaissance d’une histoire de vie collective. In: *Les voies du récit. Pratiques biographiques en formation, intervention et recherche*. Éditions science et bien commun, Québec, Canada.
- Robeyns I., Boissenin F. & Gillioz L., 2007. Le concept de capacité d’Amartya Sen est-il utile pour l’économie féministe ? *Nouvelles Questions Féministes* **26**(2), 45–59, DOI:10.3917/nqf.262.0045.
- Romero-Niño P. & Álvarez Vispo I., 2020. Can feminist agroecology be scaled up and out? *Farming Matters* 18–20.
- Schuh B., 2022. The Future of the European Farming Model: Socio-economic and territorial implications of the decline in the number of farms and farmers in the EU, European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies, Brussels.
- Sen A., 1999. Development as Freedom. *Oxford University Press*.
- Sen A., 2007. Capability and well-being. In: Hausman, D.M. ed. *The Philosophy of Economics: An Anthology*. Cambridge University Press, 270–294.
- Shields S.A., 2008. Gender: An Intersectionality Perspective. *Sex Roles* **59**(5), 301–311, DOI:10.1007/s11199-008-9501-8.
- Shortall S. & Marangudakis V., 2022. Is agriculture an occupation or a sector? Gender inequalities in a European context. *Sociologia Ruralis* **62**(4), 746–762, DOI:10.1111/soru.12400.

- Simon A.C., 2026. « C'est du français ! » : Paysanne ou agricultrice, qu'est-ce que cela change ? *Le Soir*. <https://www.lesoir.be/727890/article/2026-02-10/cest-du-francais-paysanne-ou-agricultrice-quest-ce-que-cela-change>, (04/06/2026).
- SPW, 2022. Genre en agriculture, État de l'Agriculture Wallonne.
- SPW, 2025a. Enjeux générationnels. *Etat de l'Agriculture Wallonne*. <https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-C1c.html>, (10/01/2026).
- SPW, 2025b. Genre, Etat de l'Agriculture Wallonne.
- SPW, 2025c. Exploitations. *Etat de l'Agriculture Wallonne*. https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_b_1-1.html, (10/01/2026).
- Sutherland L.-A., McKee A., Hopkins J. & Hasler H., 2023. Breaking Patriarchal Succession Cycles: How Land Relations Influence Women's Roles in Farming. *Rural Sociology* **88**(2), 512–545, DOI:10.1111/ruso.12484.
- TDM, 2025. Agricultrices, semer l'égalité. <https://tdm-asbl.be/productions/agricultrices-semer-egalite/>, (06/06/2026).
- Thorsøe M., Noe E., Maye D., Vigani M., Kirwan J., Chiswell H., Grivins M., Adamsone-Fiskovica A., Tisenkopfs T., Tsakalou E., Aubert P.-M. & Loveluck W., 2020. Responding to change: Farming system resilience in a liberalized and volatile European dairy market. *Land Use Policy* **99**, DOI:10.1016/j.landusepol.2020.105029.
- Tourtelier C., Gorman M. & Tracy S., 2023. Influence of gender on the development of sustainable agriculture in France. *Journal of Rural Studies* **101**, 103068, DOI:10.1016/j.jrurstud.2023.103068.
- Tronto J.C., 2008. Du care. *Revue du MAUSS* **32**(2), 243–265, DOI:10.3917/rdm.032.0243.
- Van Hemerlyck T. & Antoine E., 2019. Guide du bon usage du genre dans votre communication. *Pas facile de promouvoir l'égalité*, 2eme édition.
- Veith B., 2004. De La Portee Des Recits De Vie Dans L'Analyse Des Processus Globaux **84**(1), 49–61, DOI:10.1177/075910630408400103.
- Villez J. & Carracillo C., 2016. Quels statuts pour l'agricultrice wallonne ?, Entraide et fraternité.
- Vinck D., 1999. Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique: Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales. *Revue française de sociologie* **4**(2), 385–414, DOI:10.2307/3322770.

XI. Annexes

Annexe 1 - Guide d'entretien

1. Introduction : (5 min)

Présentation du projet de TFE, explication du déroulement de l'entretien, autorisation d'enregistrer et précision de l'anonymat et signature du RGPD

2. Analyse du parcours d'installation et des freins

Analyse du parcours d'installation sous forme de ligne du temps :

- Noter les moments clés de l'installation
 - o **Raconter** le parcours d'installation (de la source de l'envie de travailler dans l'agriculture) jusqu'à aujourd'hui
 - o Noter sur des post-it les principales étapes franchies (formations, stages, recherches de terres, business plan, démarche administrative, prêt à la banque...)
- Point à soulever dans le récit de vie
 - o Personnes ou structures qui ont le plus accompagné ? Comment ?
 - o Identifier les freins :
 - Ressources de départ et manquement (apport économique, accès à la terre, formation, réseau...)
 - Moment de découragement ou de doute ?
 - Renoncement à qqch (type de production, spéculation agricole...) à cause de contraintes extérieures ?

3. Analyse avec un « prisme de genre »

Montrer des planches de la BD « il est où le patron ? »

Demander si ça fait écho à leur parcours d'installation et comment